

The background of the cover is a photograph of a stone archway in a monastery. The arch is made of light-colored stone and is supported by a thick, square pillar. Through the arch, a stone building with a tiled roof and a window is visible, set against a backdrop of green trees and a clear sky. The overall tone is warm and historical.

Les Amis des Monastères

N° 193 - JANVIER 2018 - TRIMESTRIEL - 7 €

**Bienvenue
dans le Comtat Venaissin**

La Fondation des Monastères

reconnue d'utilité publique (J.O. du 25 août 1974)



SON BUT

- Subvenir aux besoins des communautés religieuses, contemplatives notamment, en leur apportant un concours financier et des conseils d'ordre administratif, juridique, fiscal.
- Contribuer à la conservation du patrimoine religieux, culturel, artistique des monastères.

SES MOYENS D'ACTION

- Recueillir pour les communautés tous dons, conformément à la législation fiscale sur les réductions d'impôts et les déductions de charges.
- Recueillir donations et legs, en franchise des droits de succession (art. 795-4 du code général des impôts).

SA REVUE

- Publication trimestrielle présentant :
- un éditorial de culture ou de spiritualité ;
 - des études sur les ordres et les communautés monastiques ;
 - des chroniques fiscales et juridiques ;
 - des annonces, recensions, échos.

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS

Fondation des Monastères

14 rue Brunel

75017 Paris

Tél. 01 45 31 02 02

Fax 01 45 31 02 10

Courriel : fdm@fondationdesmonasteres.org

www.fondationdesmonasteres.org

Les Amis des Monastères

Revue trimestrielle

SOMMAIRE - N°193 – Janvier 2018



Vers la terrasse du monastère de Notre-Dame de Bon Secours à Blauvac. © DR
En quatrième de couverture, citation du Pape François, choisie par les cisterciennes de Blauvac pour illustrer l'exposition **200 ans d'odyssée monastique : du rêve à la prophétie.**

Les Amis des Monastères

ISSN : 1250-5188

Dépôt légal : N° 18.381 - Janvier 2018

Commission paritaire :
N° 1017 G 82214
du 6 Décembre 2012

Directeur de la publication :
Dom Guillaume Jedrzejczak

Rédacteur en Chef :
Pierre Avignon

Rédaction
Tél.01 45 31 02 02
Fax01 45 31 02 10
com@fondationdesmonasteres.org

Impression
Atelier Claire Joie
Monastère des Clarisses
38340 Voreppe
Tél. Mon.04 76 50 26 03
Numéris04 76 50 87 52
Fax04 76 50 03 44
clairejoie.voreppe@wanadoo.fr

Au seuil de 2018...

«*Ce dieu qui m'a créé, je le vois fait enfant pour moi*»

Dom Guillaume Jedrzejczak, Président de la Fondation des Monastères.....2

Bienvenue dans le Comtat Venaissin.....4

Notre-Dame de Bon Secours, à Blauvac

Mère Anne-Emmanuelle et ses Sœurs.....7

Notre-Dame de l'Annonciation, Le Barroux

Mère Placide et ses Sœurs26

Sainte-Madeleine, Le Barroux

Dom Louis-Marie et ses Frères31

Notre-Dame de Sénanque

Pierre-Yves Rinquin, Intendant, pour la communauté de Sénanque38

Chronique juridique

Loi de finances pour 2018 : quoi de neuf pour les communautés ?

Pierre Avignon45

Opérations sur les marchés financiers : Pourquoi et comment se faire attribuer un LEI (Legal Entity Identifier)

Madeleine Tantardini52

Actualité

La Fondation « hors les murs »

Conseil de rentrée dans le Vaucluse

Marie-Christine Cécillon55

Échos de la vie monastique

Lectures de Saint Bernard : l'entendre aujourd'hui

Bénédictines de Notre-Dame du Calvaire : Célébrations65

Le musée de Landévennec est labellisé Musée de France67

Agenda 2018

Quatrième centenaire de la mort de Madame Acarie68

Journée d'étude sur l'accompagnement des personnes difficiles68

Cloîtres d'ici et d'ailleurs69

Les cloîtres de l'abbaye du Mont-Cassin

Fr. Hugues Leroy69

Notes de lecture73

Annonces79

AU SEUIL DE 2018...



**« Douceur incomparable et pitié ineffable ;
ce Dieu qui m'a créé je le vois fait enfant
pour moi »**

Guerric d'Igny,
Sur la Nativité de Notre Seigneur, *Sermons*

Dans un monde traversé par tant de violences, d'injustices et de désespoir, les signes de la douceur et de la tendresse de Dieu ne sont pourtant pas absents. Nous pouvons certes nous laisser happer par le déchaînement de fureur et de haine qui semble parfois submerger notre monde, cultivant alors l'angoisse et l'anxiété face à notre impuissance. Ou nous pouvons, au contraire, nous laisser toucher par ces gestes simples de fraternité, de bonté et de paix qui illuminent notre quotidien, sans que nous en prenions toujours conscience.

Céramique de Soeur Mercèdes de l'Abbaye Sainte Scholastique, Dougne.
Détail du retable de la Sainte Vierge, Église de Saint-Lary-Soulan (65).
Reproduite avec l'aimable autorisation des Éditions de l'Abbaye d'En Calcat. © DR

Tout est au fond une question de regard et de foi ! On peut en effet se laisser envahir par la révolte devant la maladie, la vieillesse et la mort qui rongent nos existences et les réduisent en poussière. Ou l'on peut s'émerveiller en découvrant tant de dévouements, de gestes d'amitié, de tendre compassion. Nous pouvons nous arrêter à l'expérience du mal et de la souffrance, qui touche chacun d'entre nous, et nous replier sur nous-mêmes dans l'amertume et le doute. Mais nous pouvons aussi nous laisser toucher par ces multiples témoins dont la bonté illumine le monde.

C'est cette autre manière de voir le monde qu'a choisie Guerric d'Igny, un abbé cistercien du XII^e siècle, et c'est ce choix qu'il nous propose de faire, en ce temps de Noël. Car dans les évangiles, la naissance de Jésus a deux facettes. L'une plutôt triste qui conjugue le mépris des puissants qui imposent, pour d'obscures raisons administratives et comptables, cet exil forcé à la petite famille de Nazareth d'une part, et d'autre part l'accueil plutôt distant qui leur est réservé dans une étable. Mais l'autre facette, celle que choisit de souligner l'abbé d'Igny, c'est la face divine de l'évènement. L'infiniment grand se fait tout petit. Le Maître devient le serviteur. Celui qui est toute richesse choisit de s'en dépouiller. Et tout cela pour nous, pour moi, dira même Guerric.

À l'heure où le fossé se creuse entre ceux qui possèdent et ceux qui n'ont rien. À l'heure où le monde bruisse de tant de rumeurs et de cliquetis d'armes en tout genre, Dieu continue à choisir son camp, en se faisant le plus petit pour nous, pour vous, pour moi. De là cette douceur, cet amour plein de respect qui nous touchent encore, après deux millénaires. Le Christianisme n'a rien perdu de son étonnante jeunesse, de cette fraîcheur et de cette innocence qui ont ravi des générations de moines et de moniales à travers les siècles. De cette beauté, de cette bonté, ils désirent être simplement les témoins silencieux à travers les âges. Ils ne revendiquent rien, ils ne prétendent à rien, sinon à en vivre et à en transmettre la vérité, dans la simplicité de leur vie. Merci infiniment de les y aider, en nous aidant.

*Dom Guillaume Jedrzejczak, o.c.s.o.
Président de la Fondation des Monastères*

**Que la célébration de la naissance du
Christ vous apporte douceur et joie en 2018.**

BIENVENUE DANS LE COMTAT VENAISSIN

Avec les premières couleurs de l'automne – beaucoup de nos lecteurs le savent –, la Fondation des Monastères a coutume de se laisser accueillir, pour quelques jours, par une communauté de France. Ce sont les cisterciennes de Blauvac qui, en octobre dernier, nous ont ouvert leur beau château-monastère, au cœur du Comtat Venaissin, dans le département du Vaucluse.

Le Conseil d'administration de rentrée, qui s'est réuni sous un clair soleil de Provence, y a aussi goûté l'originalité d'une arrière-saison qui succède au temps des lavandes et annonce la cueillette des olives. L'ordre du jour minuté de ses travaux nous a permis, administrateurs et permanents du Siège, de partager un repas des plus fraternels avec les supérieurs de plusieurs monastères du grand Sud-Est et de visiter trois abbayes voisines, grâce à la souplesse et la bienveillance de nos « guides ».

L'automne 2017, à la mesure de sa nature flamboyante, restera marqué par notre gratitude pour la communauté de Notre-Dame de Bon Secours. Très naturellement organisées pour faire face sans effort visible à l'impromptu, les sœurs se sont discrètement affairées aux heures douces et joyeuses que nous avons partagées au monastère. Notre reconnaissance va en particulier à Mère Anne-Emmanuelle, qui a également préparé et accompagné les rencontres fécondes avec les communautés du Barroux et de Sénanque¹.

En Provence, trois cyprès plantés en triangle signifient « Bienvenue » nous expliquait Sœur Bénédicte de Blauvac, en nous accueillant. Et c'est ainsi que, de rencontres en rencontres, sur cette belle terre vauclusienne, la Fondation des Monastères s'est sentie et *bienvenue* et choyée.

Marie-Christine Cécillon

© Abbaye Sainte-Madeleine du Barroux



¹ On retrouvera une brève relation illustrée de ce déplacement en pages 53 et suivantes.



© DR - HL

Bienvenue à chacun et à chacune de vous !

Nous sommes très heureuses de recevoir le Conseil d'administration de la Fondation des Monastères. Mais c'est évidemment bien plus qu'un Conseil d'administration : vous êtes des conseillers et des amis pour nos Monastères et à leur service pour qu'ils continuent leur mission spirituelle pour notre époque... Merci du fond du cœur à chacun de vous pour le temps donné et pour les compétences multiples et variées pour soutenir tant de projets dans les monastères.

Nous vous accueillons dans la cadre du bicentenaire de notre abbaye de Vaise-Maubec-Blauvac... Dans la foulée du Chapitre Général en septembre, nous avons reçu les abbesses et prieures de notre Filiation qui a la particularité d'être répandue non seulement en France mais aussi en Italie, au Canada, en République Tchèque, en plusieurs pays d'Amérique latine et d'Asie et bientôt au Portugal.

Aujourd'hui, c'est la Fondation des Monastères et nous en sommes très heureuses...

Quelques mots sur notre abbaye : au premier coup d'œil vous voyez trois étapes de bâtiments : la partie en pierre qui est le corps principal de l'abbaye, la partie plus moderne qui fut construite lors de l'arrivée de la communauté en 1991 ; puis plus récemment, l'église abbatiale et ce que vous avez découvert en arrivant : la Rencontre² et le magasin...

Nous allons partager ces quelques instants de convivialité par cet apéritif puis nous nous dirigerons par le cloître vers l'hôtellerie pour le repas. L'Angelus ensemble dans le cloître servira de bénédiction pour le repas.

Nous vous souhaitons non seulement un bon travail mais aussi de belles rencontres et de belles découvertes au cours de ces trois jours en notre beau pays de Provence, évidemment la plus belle région de France !

*Mère Anne-Emmanuelle
Abbesse de Notre-Dame de Bon Secours*



© DR - mce

² Nom donné à l'ensemble hôtelier (salle de réunion, de restauration, chambres) desservi par un parking et agrémenté d'un patio qui conduit au magasin d'abbaye. Ndlr

Notre Dame de Bon Secours, à Blauvac

Héritière d'un pays où abondent les cistelles³

L'événement de Cîteaux (1098) se situe dans le grand mouvement de rénovation monastique du XI^e siècle. Un groupe de moines bénédictins de Molesme quittent leur abbaye pour le lieu-dit « Cîteaux » afin d'y fonder un « nouveau monastère » dans une fidélité renouvelée à la Règle de saint Benoît et un esprit résolument cénobitique⁴. C'est de ce grand événement que nous sommes et nous sentons héritières « ... héritières de nos anciens qui ont eu le courage de réver. Comme eux, aujourd'hui, nous voulons nous aussi chanter : Dieu ne trompe pas, l'espérance en lui ne déçoit pas. »⁵

« La Sainte Volonté de Dieu » comme devise et boussole

L'histoire de notre fondation est liée à celle de la Révolution française. Au début de 1790, l'Assemblée Constituante interdit l'émission des vœux religieux et vote la suppression des abbayes de moins de vingt membres ; elle prévoit des lieux de regroupement pour les religieux qui ne veulent pas reprendre leur liberté. La Révolution anéantit ou contraint à la clandestinité toute vie religieuse en France, et beaucoup de communautés ne s'en relèvent pas. Dom Augustin de Lestrange, moine de l'abbaye de la Trappe, dans le Perche, qui avait pressenti la gravité de la situation, obtient l'autorisation de fonder dans le canton de Fribourg en Suisse. Ce sera Valsainte pour les hommes dès 1791, puis Sembrancher dans le Valais, en 1796. Deux ans plus tard, la tourmente rejoint les communautés de Suisse, il faut fuir sur les routes d'Europe, jusqu'en Russie, de refuge en refuge provisoire, accueillis ou refusés au gré des alliances des « Grands ». Hambourg, Darfeld en Rhénanie, Stapeshill en Angleterre...



© DR

³ *Cistelles* est, en vieux français, le nom donné aux roseaux, d'où *Cîteaux*. Sur Cîteaux, on se reportera avec profit au n°153 des *Amis des Monastères*, Janvier 2008.

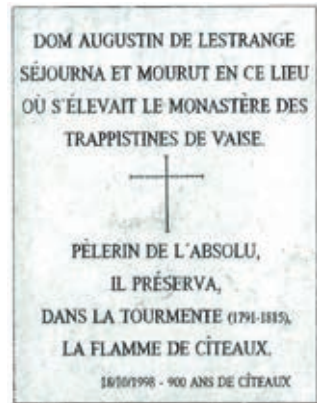
⁴ Communauté de frères, vivant dans la solitude sous une Règle et un abbé.

⁵ Cf. une homélie du pape François, 2 février 2017, journée de la vie consacrée.

Ainsi, l'odyssée monastique des Trappistes fuyant la révolution française et les armées de Napoléon, conduit nos frères et sœurs jusqu'en Russie sous la direction énergique de dom Augustin. Plus de 250 personnes, adultes et enfants, parcourent des milliers de kilomètres entre 1798 et 1803. Durant cet exil, une devise unifie les cœurs et sert à tous de boussole : « *La Sainte Volonté de Dieu.* »

De Vaise à Maubec : une germination semée d'embûches

Fondées à une époque bouleversée, d'exode en retour, de crise en répit, la communauté essaime en Suisse, en Angleterre, en Italie, réinvestit la France, en Anjou, en Normandie, et s'établit plus durablement à Lyon : à la Croix Rousse, puis à Gorge-du-Loup à Vaise. C'est là qu'en juillet 1827, lors de l'un de ses voyages, Dom Augustin s'éteint après une vie mouvementée. La vie semble installée, les vocations sont nombreuses mais les troubles sociaux qui agitent la ville de la soie entretiennent l'inquiétude jusqu'au jour où, le monastère est envahi, les métiers à tisser détruits.



En 1834, la Congrégation décide de fermer Vaise et de se transférer à Maubec, non loin de Montélimar, dans des conditions particulièrement difficiles - un terrain et une maison de maître bien insuffisants, des épidémies meurtrières - qui ne freinent pourtant nullement les vocations. La communauté, désormais sous le patronage de Notre Dame de Bon Secours, est durement éprouvée par des tensions avec l'Ordre. De plus, le transfert de quelque 80 moniales, du cheptel et du mobilier mécontentent les lyonnais qui ont accueilli les moniales avec largesse quelques années plus tôt. L'archevêque exige qu'une communauté de trappistines soit reconstituée à Vaise. La communauté renaît, accueille des sœurs de Mondaye dispersées, remplace le tissage détruit par des métiers à broder : elle vit de la fabrication de linge et vêtements liturgiques et des produits d'un jardin potager.

Une période difficile s'ouvre pour les deux communautés désormais séparées, accablées de dettes et en résistance face à des hommes qui prennent toutes les décisions à leur place sans les consulter. Mais elles ne

désemplissent pas. Vaise, dont l'effectif atteindra 102 religieuses, fondera dans les Pyrénées orientales en 1852 puis, en Italie, près de Turin en 1875 mais ne résistera pas aux lois anticléricales et partira s'établir en Acadie, au Canada en 1905.

Une note dominante, l'énergie

Revenons à Maubec dans les années 1840. Malgré l'extrême pauvreté, un travail très dur et une maison totalement inadaptée aux besoins de la communauté, les vocations abondent, très jeunes pour la plupart. Il est temps de bâtir un véritable monastère avec son église et ses lieux réguliers. La première pierre est posée le 28 mai 1842 : elle aura un destin remarquable puisqu'elle est aujourd'hui enchâssée dans le mur de façade de l'église de Blauvac. Les dons sont insuffisants, on emprunte⁶. A la communauté s'ajoute la charge d'un orphelinat où sont accueillies une quarantaine de filles de 4-5 ans à 21 ans, la Maison Saint Joseph, qui les éduque et met au travail celles qui sont en âge. À la même période, le petit élevage de vers à soie est complété par une fabrique industrielle. L'orphelinat, l'école et la fabrique sont interdépendants. L'originalité ici tient au fait que tout est conçu, construit et géré par une communauté de religieuses cloîtrées. Autour des sœurs gravite tout un monde de fillettes pensionnaires, de sœurs données et d'oblates, mais aussi d'ouvrières venues de Montélimar, de directrices et de maîtresses, ainsi que des hommes, appelés « domestiques » pour exploiter le domaine foncier. L'hostilité des supérieurs est manifeste car ils tiennent à une soumission absolue à la clôture, difficile à concilier avec la présence de séculiers. La communauté tient bon, persuadée qu'elle répond à une urgence sociale.

On a pu parler ici « d'utopie religieuse »⁷ qui s'enracine dans trois compétences dont les Trappistines font preuve. Religieuses, elles sont aptes à former de bonnes chrétiennes ; la vie communautaire qu'elles partagent fournit un substitut à la famille défaillante et enfin elles sont en capacité de transmettre une solide formation par le travail qu'elles connaissent de l'intérieur. Il s'agit de créer une « microsociété plus parfaite que la société environnante, dont le moteur profond est la *caritas* » : les enfants sans défense sont protégés des dangers et armés pour se garder du mal.

⁶ La communauté ne pourra se libérer de sa dette qu'un siècle plus tard, à la veille de la seconde guerre mondiale !

⁷ Bernard Delpal, Professeur d'histoire contemporaine (Lyon 3), Chercheur associé LARHRA, Membre du Réseau Mémorha (Rhône-Alpes)

Comme les moines, les moniales sont soumises au travail dans l'esprit de la Règle de saint Benoît. A Maubec, les activités ne manquent pas. À l'orphelinat et au « moulinage de la soie » il faut ajouter le travail de la terre, certainement de la vigne, et l'entretien d'une grande maison. À cette époque le caractère pénitentiel du travail est mis en valeur mais cette vision évolue et la dimension lucrative des activités commence à être prise en compte. Une dimension d'autant plus urgente que la dette contractée pour l'achat de la propriété n'a pas pu être compensée par la vente de Vaise. Elle pèse lourdement sur la communauté qui vit dans une extrême pauvreté, proche du dénuement, ce qui a cependant l'avantage de renforcer l'unité du groupe et ne diminue en rien l'ardeur des sœurs à persévérer dans leur « saint état. » Cette gêne permanente entraîne cependant les supérieures dans une sorte de spirale infernale : les emprunts se succèdent, les sœurs quémandent des dons et vivent en grande partie sur les dots ce qui contrevient aux usages de l'époque. De plus elles refusent de limiter le recrutement craignant de s'opposer à la volonté de Dieu sur les âmes. À titre d'exemple, en 1863, l'évêque de Valence, Mgr Lyonnet, en visite canonique, recense au monastère cent quarante et une personnes sans compter les pensionnaires de l'orphelinat qui sont autant de bouches à nourrir !

La Providence s'en mêle

Sans entrer dans tous les méandres de ce qui entraînera des incompréhensions récurrentes entre le Chapitre Général et la communauté, notons qu'en 1856, l'évêque n'obtient pas l'érection du prieuré de Maubec en Abbaye, bien que la fondation ait vingt-deux ans d'existence. Les sœurs sont reconnues dignes d'éloge sur le plan spirituel, mais il n'en va pas de même pour le temporel et ce, bien que les comptes soient tenus depuis 1843 et dûment surveillés par des instances extérieures à la communauté ! Il faut attendre l'intervention du cellérier d'Aiguebelle, à partir de 1882, pour que les rapports de la communauté au monde, à l'économie, aux banques et même aux autorités religieuses s'assainisse avec la situation financière. Cela va permettre de maintenir l'orphelinat. Comptabilité analytique se conjugue aux idées rentables : fabrication d'engrais, nougaterie, boisson fortifiante le « Quina » à base de vin, et aussi la « Banyne » farine de bananes pour petits déjeuners ! À la fin du siècle, l'eau collectée et canalisée sur un parcours de neuf kilomètres fournit l'électricité.

Maubec compte jusqu'à 153 personnes ! Sous l'affluence des vocations, des fondations sont faites : à Blagnac, près de Toulouse, en 1852, à

Bonneval, dans le diocèse de Rodez, en 1875 - les sœurs y restaurent un ancienne abbaye cistercienne- ; d'autres tentatives dans le diocèse de Troyes et dans le Gard, ne peuvent aboutir. Avec, chez les fondatrices, toujours la même énergie, la même générosité... et la même pauvreté.

Les menaces du « nouveau » siècle

Le xx^e siècle fait planer de lourdes menaces sur la vie religieuse en France. La loi de 1790, à l'origine de l'odyssée monastique, supprimant les congrégations, n'a jamais été abrogée même si la juridiction en place se double d'une jurisprudence conciliante. Ainsi, les religieuses de Maubec bénéficient depuis 1857 d'une « reconnaissance légale » grâce à l'accueil et la scolarisation des orphelins. Mais la loi du 3 juillet 1901 *Loi sur les contrats d'associations* vient bouleverser les choses comme à Vaise.

Désormais, les monastères doivent demander une autorisation à l'État pour se maintenir sur le territoire sous peine d'être expulsés. Malgré les relations courtoises avec le gouvernement de Clemenceau, il ne se passe pas une année sans qu'une communauté n'achète un refuge ou ne se ménage un abri à l'étranger. Les communautés d'Aiguebelle et de Maubec qui bénéficient pourtant de la protection du Président Loubet, ancien maire de Montélimar, ne font pas exception à la règle. Aiguebelle achète une ancienne Chartreuse près de Turin, L'Eremo, qui sera revendue en 1912 sans avoir servi. La même année, la prieure de Maubec, se rend en Angleterre et fait l'acquisition de la propriété de Mathon Court en Angleterre, revendue elle aussi en 1920. Une période d'insécurité qui trouble largement les esprits.

Étapes et ruptures

C'est à l'aube du xx^e siècle, en 1909, qu'initiées par les religieuses norbertines de Bonlieu, les sœurs de Maubec commencent la fabrication des hosties. L'histoire se poursuit depuis plus de cent ans maintenant et vaut aux sœurs de l'abbaye « Notre Dame de Bon Secours », héritières d'un long savoir-faire, d'être les premières productrices de France⁸.

Depuis 1927, Maubec a rang d'Abbaye. Ultime fondation de la communauté qui dépasse à cette époque une centaine de membres, la fondation de Chambarand, en Isère, marque une nouvelle étape. Cette maison abandonnée par les moines de Sept-Fons en 1903, à cause des lois anticléricales, va retrouver le chemin de la vie monastique grâce à la fusion

⁸ Voir pages 16-17

de sœurs provenant de plusieurs communautés. 18 moniales de Maubec sont rejointes au printemps 1932 par l'ancienne communauté de Mâcon, émigrée au Brésil.

Maubec connaît alors une période plus sombre : le départ de sœurs actives dont la communauté a du mal à se remettre et la même année, la fermeture définitive de l'orphelinat, le recrutement se faisant de plus en plus difficile. L'expérience aura duré plus de soixante-dix ans en comptant quelques brèves interruptions. « La fabrique », victime de la crise de la soie et perdant une main d'œuvre efficace, connaît bientôt le même sort, mettant encore une fois l'économie du monastère dans une situation délicate. En 1934, la maison « saint Joseph », rebaptisée « l'Ermitage », est mise hors clôture. Après avoir servi un temps à des retraites « *pour dames et jeunes filles* », elle devient l'asile de différentes communautés durant la seconde guerre mondiale...

Les derniers jours de cette guerre ont fortement impressionné les esprits et les murs des bâtiments, criblés d'éclats d'obus. Maubec est à proximité des grandes routes par lesquelles les alliés poursuivent les Allemands en déroute. Il faut imaginer les sœurs mangeant à tour de rôle dans le réfectoire pour faire de la place aux religieuses de la Providence de Peltre de Metz qui ont dû quitter « l'Ermitage » trop exposé aux tirs. Elles couchent sur la paille au Chapitre tandis que la communauté a transporté ses paillasses au parloir des coules. Des Montiliens confiants dans la protection de « Notre Dame de bon Secours » (et dans l'épaisseur des murs) rejoignent la communauté... Face à cette situation, la mère abbesse fraîchement élue renouvelle la consécration de la communauté à l'Enfant Jésus !

Une ouverture aux dimensions de l'Église et de l'Ordre

En 1952, les sœurs reçoivent la possibilité de prononcer des vœux solennels. La nouvelle abbesse, provençale de trente-trois ans pétillante de vie, est une femme de foi qui entraîne résolument sa communauté dans les changements que connaissent l'Église et l'Ordre et auxquels elle prend une part active. Il serait trop ambitieux de vouloir résumer les événements qui marquent ce temps de renouveau conduisant à la convocation du Concile Vatican II. Quelques points saillants retiennent l'attention en lien avec l'histoire de la communauté de Maubec.

Au siècle précédent, nous avons vu à quel point les moniales se trouvaient assujetties aux autorités masculines. En résultaient des incompréhensions

et de nombreux conflits. Encouragée par le Saint Siège, une première assemblée consultative mixte a lieu à Cîteaux en 1959 dans la salle où se déroulait le Chapitre Général des moines. Chaque abbesse doit demander à son évêque la permission de sortir de la clôture et pour cette occasion exceptionnelle, elle est autorisée à visiter quatre autres communautés.

C'est ainsi qu'a lieu une rencontre mémorable à Maubec entre les Révérendes Mères de la Grâce-Dieu, d'Ubexy, d'Échourgnac, de Bonneval, de Chambarand, d'Igny, de la Clarté-Dieu ainsi que les prieures de la Fille-Dieu et de Vitorchiano⁹. *Contact vraiment familial. Plusieurs abbesses nous parlèrent au Chapitre. Il y eut aussi une réunion par petits groupes à l'ouvroir qui permit une connaissance plus intime. Les Révérendes Mères visitèrent la maison avec ses divers emplois ce qui donna lieu à des échanges de vues enrichissants.*¹⁰ Les liens de filiation peuvent se renouer avec la maison fondatrice qui se trouve providentiellement sur la route conduisant à Cîteaux.

En décembre 1966, les abbesses du sud de la France se retrouvent à Maubec pour travailler sur un questionnaire concernant « *l'aggiornamento* » conciliaire. Elles élisent son abbesse, mère Geneviève du Chaffaut, présidente de la région France-sud. Pour la première fois en juillet, en compagnie des abbesses d'Igny et des Gardes, cette dernière représente les contemplatives à une rencontre qui donnera le jour au Service des Moniales, le SDM. Enfin, en septembre 1971, se tient à Rome le premier Chapitre féminin en vue de la révision des Constitutions. Il faudra attendre 2014, pour que le Chapitre Général unique de la Stricte Observance fonctionne à Assise, à la plus grande joie des moniales qui ont toujours œuvré pour conserver l'Unité de l'Ordre. Que de chemin parcouru en quelques années !

Durant cette période, les changements, notamment ceux liés au Concile, sont considérables et demandent beaucoup d'énergie et de souplesse. Pensons à la liturgie où le passage à la langue vernaculaire ouvre un chantier immense et encore à « l'unification » des choristes et des converses. Cependant, la vie ordinaire suit son cours marquée par des sessions de formation, aussi bien au monastère sur l'Écriture Sainte, par exemple, qu'à l'extérieur (maîtresses des novices, chantes ou cellériers).

⁹ Une fondation de Vaise dans la région de Rome qui entretient des relations privilégiées avec Maubec : les jeunes professes viennent y compléter leur formation.

¹⁰ Cf. Annales de la communauté.

Le transfert envisagé

Au fil des années, il apparaît que la taille du monastère de Maubec, la vétusté des locaux, ne sont plus adaptés à la réalité de la communauté. La ville de Montélimar gagne du terrain apportant son lot de nuisances. Ne serait-il pas le moment de céder le domaine et de songer à un transfert ? Après un audit réalisé sur les possibilités d'une vente, un vote de principe favorable est pris par la communauté le 15 juin 1973. Impossible ici de raconter tous les épisodes d'une période qui s'annonce longue et laborieuse.

L'achat du « Château Bagnol »

Au début de 1986, la Providence met sur le chemin d'un ami de la communauté une propriété disponible. Face au Mont Ventoux, sur la commune du petit village de Blauvac, dans le Vaucluse, le « Château Bagnol » attend la bonne fée qui le transformera en abbaye. Ce n'est pas une baguette magique mais la crosse abbatiale qui opérera sa conversion.

Les difficultés pour trouver un acquéreur au domaine de Maubec ne manquent pas mais un acheteur se présente et en 1990, l'acte de vente est signé... Il ne reste plus qu'à aménager les bâtiments de Blauvac – une maison de maître entourée de quatre petites bâtisses – en monastère et à les doter d'une église dont la première pierre est posée le 6 mai 1991. Le 15 octobre, la plupart des sœurs arrivent sur place et commencent à prendre leurs marques. Il aura fallu dix-huit ans de persévérance, beaucoup de patience et aussi le dévouement de nombreux proches, religieux et séculiers, pour voir l'aboutissement de ce projet. Le petit groupe de laïcs ayant accompagné les sœurs donnera naissance à une Association qui fonctionne toujours avec bonheur, *Les Amis de l'Abbaye*.

Les 19 et 20 février 1997, à l'initiative du récent propriétaire de Maubec, les restes des sœurs enterrées depuis la fondation sont exhumés et ramenés au « nouveau monastère » : quatre cent soixante-neuf religieuses prennent place dans le cimetière. Le cœur de dom Augustin de Lestrangé les accompagne ainsi que la dépouille de mère Victime du Cœur de Jésus qui avait conduit la communauté de Vaise à Maubec. Un terreau fertile, s'il en est, où sont désormais nos racines...



© DR - mcc

L'Abbaye Notre-Dame de Bon Secours, a édité un livret *Deux siècles de notre histoire*, rédigé par Soeur Juliette en 2005, avec des reproductions des dessins de Sister Clare (24 p.). Il est disponible à l'abbaye.

La vie cistercienne, simplement

Encapuchonné de blanc, le Mont Ventoux se recueille. La silhouette du vieil ermite qui avoisine les 2 000 mètres stimule le contemplatif à grimper toujours plus haut. À ses côtés, enchâssée dans un écrin de silence et de verdure, « Notre Dame de Bon Secours » reçoit ses enfants dans un paysage planté de vignes et de cerisiers. Le grand Livre de la Nature aux senteurs de thym et de lavande s'ouvre ici largement et invite chacun à une promenade dans le jardin des Écritures.

En ces lieux, nous venons de le lire, pas de vestiges anciens mais une maison de maître, appelée « Château Bagnol », habilement transformée en monastère pour abriter la vingtaine de moniales fuyant la Drôme provençale afin d'échapper à l'expansion de la ville de Montélimar. Installée depuis 1991 sur la commune de Blauvac, dans le Vaucluse, et désormais bien enracinée dans son diocèse d'adoption, la communauté mène la vie cistercienne simplement, dans l'alternance bienfaisante des Offices et du travail voulue par saint Benoît.

En 2005, nous faisons le pari fou de construire une église abbatiale dans le style dépouillé des grandes abbayes provençales. Depuis plus de dix ans déjà, sept fois de jour comme de nuit, sa cloche nous convoque à la louange et à la supplication.



Nombreux sont les voisins, les amis, les pèlerins d'un jour à venir déposer leurs intentions de prière aux pieds de Marie, mère de toute consolation. Ils disent apprécier la beauté paisible de nos Offices et s'associent volontiers à nos chants. En été, aux premiers rayons de soleil, les oiseaux bientôt suivis des cigales, n'hésitent pas à mêler leurs voix aux nôtres pour veiller avec nous et nous tenir en éveil.

La fabrique d'hosties, dont la modernisation donne quelques soucis, nous permet de vivre en vérité *du travail de nos mains*.

Cet emploi favorise la participation de chacune, à la mesure de son âge et de ses capacités physiques. Depuis la préparation de la pâte, la cuisson, la coupe... jusqu'aux étiquettes à coller sur les emballages, en passant par la comptabilité, nous éprouvons la joie d'œuvrer à la croissance du Corps du Christ.



© DR - mcc

« Les gourmandises de l'abbaye », confectionnées sur place, égayent notre magasin riche en produits monastiques et une hôtellerie ouverte aux chercheurs de sens, complètent nos activités.



Régulièrement nous proposons à nos hôtes de goûter à la *lectio divina*

et n'hésitons pas à organiser des retraites où la vie liturgique tient une grande place, plus particulièrement à Noël et à Pâques.



Actuellement, nous sommes dix-sept dans notre petite *ecclesiola*, réunies autour de mère Anne-Emmanuelle Devêche, abbesse depuis 1999. Une communauté internationale, grâce à la présence de deux sœurs polonaises et d'une sœur vénézuélienne. Des longues années vécues à Maubec, par nos aînées, nous avons hérité un charisme d'accueil et une réelle sensibilité aux signes des temps. En témoignent les sœurs issues d'autres communautés partageant notre vie, les laïcs associés à nos tâches quotidiennes. Récemment, l'arrivée d'un couple belge nous a permis de mettre en culture un jardin biologique. Quel plaisir d'accommoder et de déguster nos propres légumes, sans parler des framboises... *Laudato si mio Signore* !

Les personnalités à l'écorce un peu « rugueuse » composant notre *coenobium* ne l'empêchent pas d'être un espace où fête et pardon se conjuguent. Nous aimons nous exprimer à travers la danse ou le théâtre



et nos déguisements sont un bonheur partagé. Du haut de ses 104 ans, notre doyenne, sœur Edwige, qui est aussi la doyenne de l'Ordre, est encore capable de rire aux éclats et même de danser, bien calée dans son fauteuil roulant. La sagesse des anciennes encore très actives parmi nous et l'ardeur des novices forcent notre émerveillement devant la diversité des dons de Dieu. Chaque sœur qui le désire peut trouver sa place dans nos murs en se sachant respectée dans ses différences. Cela ne va pas sans un labeur quotidien qui s'approfondit dans les réunions communautaires où une parole vraie, parfois décapante, circule librement.



Le soir, c'est au Chapitre que nous nous retrouvons quelques minutes pour nommer les « épines de discorde » qui menacent d'empoisonner nos relations. Le chant du *Salve Regina* couronne nos journées et tisse inlassablement le **fil de charité** qui nous lie aux communautés cisterciennes d'hier et d'aujourd'hui...

... et déjà à celles de demain.

*La Communauté
de Notre Dame de Bon Secours*

La Rédaction des *Amis des Monastères* rappelle à ses lecteurs le dossier très complet consacré aux moniales cisterciennes et à leurs monastères dans les numéros 178 et 179 (avril et juillet 2014). Ces numéros sont disponibles en s'adressant à la Fondation (vente au numéro, page 80).

Goûtez et voyez comme est bon le Seigneur ! ¹¹

Vous êtes-vous déjà posé la question Comment et où cette hostie a-t-elle été fabriquée ? Pas nécessairement ! Il est vrai que lorsque celle-ci se trouve entre vos mains, vos pensées, votre cœur sont ailleurs ! Et c'est tant mieux... Mais, avant d'être déposée dans vos mains, avant que cette hostie parvienne dans la sacristie de votre paroisse ou de votre communauté, déjà des yeux étaient posés sur elle, à plusieurs reprises, et déjà des religieuses contemplatives priaient pour vous.

C'est dire que notre travail n'est pas ordinaire. Porté dans le silence et la paix de notre vie monastique, il est déjà offrande. Offrande du froment issu des cultures de notre région, fruit du travail des hommes, offrande de l'eau qui est Vie et qui, mélangée à la farine donnera une pâte, style pâte à crêpes. Celle-ci, versée dans de grands gaufriers chatouillera bien vite vos narines comme au passage d'un soupirail de boulangerie. Oui, car, même sans levure, il s'agit bien de pain, de pain d'autel !

Et après me direz-vous ? De ces fours en carrousel, sortent des plaques de 30 x 40 cm, croustillantes, cassantes... blanches ou dorées selon l'heure de fabrication de la pâte, l'épaisseur, la température. Voulez-vous vivre avec elles la prochaine étape ? Une nuit à 24°C... Intéressant, agréable ! Oui, mais avec 90 % d'humidité, alors là, franchement, pour les rhumatismes et les problèmes respiratoires, je ne vous le conseille pas, mais ces plaques ne pourront être découpées qu'après avoir passé une telle nuit tropicale...Elles en ressortent souples, et sont prêtes à souffrir... Calées dans un cadre par groupe de quarante, elles vont être transpercées par un poinçon rond de 32 mm, et laisseront échapper ces petits pains qui après séchage et tri se mettront l'un derrière l'autre plus sagement que des écolières, dans des emballages adéquats.

Pour parvenir dans les mains du prêtre, et être vues par tous les fidèles, d'autres plaques subiront le même sort mais transpercées par des poinçons plus grand. Encore des ronds, me direz-vous ? Oui, car le cercle, depuis toujours, représente l'infini, le plein, l'unité et la perfection.



© DR - mce

¹¹ Ps 33

Combien de diamètres différents sont-ils possible ? Vatican II a voulu le symbole du pain partagé, il est donc possible de voir des hosties de 12, 14, 18, 20 cm ... et même jusqu'à 28 cm pour un grand rassemblement, dimension limitée pour trouver place dans une plaque. Par ailleurs, les ostensoirs ont parfois des dimensions très particulières, et il faut alors couper des hosties sur mesure.

Et vous en produisez beaucoup ? 21 millions d'hosties pour fidèles et environ 1 million pour tous les autres diamètres confondus roulent ainsi jusque dans les paroisses de France, et un peu en Italie.

Oh là là ! Mais le téléphone ne doit pas arrêter de sonner ! Il sonne, il est vrai, un peu trop souvent à notre goût, mais les commandes arrivent essentiellement par notre site ou par courriel. Ce sont des moyens plus adaptés à notre mode de vie, mais aussi à celui des paroisses.

Y a-t-il des normes de fabrication ? Le Vatican, et plus particulièrement la Congrégation pour le Culte Divin et la Discipline des Sacrements a publié une lettre, le 15 juin 2017. Suite à quelques abus, elle rappelle une instruction de 2004 disant que les hosties doivent être fabriquées avec de la farine de pur froment, et rien d'autre. Elle rappelle surtout que ces hosties doivent être fabriquées *« par des personnes qui, non seulement se distinguent par leur intégrité, mais encore sont compétentes dans ce domaine, et emploient les instruments appropriés »*. Et plus loin, l'Église précise que *« ceux qui confectionnent le pain et produisent le vin pour la célébration doivent être vivement conscients que leur œuvre est orientée au Sacrifice Eucharistique, et ceci demande, de leur part, honnêteté, responsabilité et compétence. »* Comme les monastères fabriquant des hosties l'ont dit récemment aux évêques de France, *« toutes, nous nous sommes senties encouragées par le contenu de cette circulaire et nous y adhérons pleinement. Ce texte nous confirme dans notre vocation contemplative – qui inclut la dimension du travail – et dans le service ecclésial que nous souhaitons vivre. Nous sommes des monastères fabricants et non des entreprisés et cette dimension a des conséquences fortes sur la façon dont nous travaillons »*.

Soeur Marie Samuel,
Cellière de Notre Dame de Bon Secours



Quoi de plus doux que cette voix du Seigneur qui nous invite ? ¹²

Accompagnez-moi jusqu'à l'abbaye Notre Dame de Bon Secours.

Cachée sur une colline de Provence, elle baigne dans une grande paix, une grande sérénité.

C'est un lieu magnifique, idéal pour faire une halte, une retraite. **Venez !**

Unifié et animé par la prière liturgique sept fois par jour, le parc, l'église, l'accueil, tout semble favoriser votre passage d'une heure ou de quelques jours.

Excepté en janvier où l'hôtellerie est fermée, vous y croiserez des équipes Notre Dame, ou des cyclistes, des aumôneries ou des chorales, des individuels en retraite ou en recherche de sens.

Impossible de ne pas être saisis par la transition entre le monde et ce lieu privilégié que nul bruit ne vient troubler. **Venez !**

Le contraste peut surprendre. Disons qu'il nous entraîne dans les profondeurs de notre être et nous fait rejoindre Celui qui nous a créés.



Abbaye Notre-Dame de Bon Secours
994 route de Saint Estève
84570 Blauvac
Tél. 04 90 64 81 87
www.abbaye-blauvac.com

¹² Extrait du Prologue de la Règle de saint Benoît



Moniales contemplatives et cloîtrées, professionnelles de la Parole et de l'Écoute, l'une d'elle pourra vous rencontrer si vous le souhaitez, vous accompagner au cours de votre séjour. L'aumônier aussi, évêque émérite, sera à votre disposition.

Osez ce pas, prenez le temps de vous arrêter, de vous retirer. **Venez !**

Noël et Pâques sont souvent l'occasion de sessions organisées par la communauté pour vous aider à entrer dans le mystère que nous offre l'Église, l'occasion de vivre ces grandes fêtes autrement.

Ajoutez aux 3 500 nuitées annuelles, les vôtres, celles de vos amis, celles de votre groupe, de votre association, de votre paroisse. **Venez !**

Solitude et silence seront au rendez-vous, repas partagé ou sans mots dire,

Téléphones, ordinateurs et tablettes au contraire resteront loin de vous.

Intelligence de l'expérience pour répondre au désir profond :

Quête de Dieu ou de sens, rupture de rythme, plongée dans la création, soif d'autre chose...

Unification de l'être, ou face à Face avec Dieu.

En toutes choses, l'Esprit sera là ! **Venez !**

Voyez comment le Seigneur lui-même, dans sa bonté, nous montre le chemin de la vie. ¹³



© DR - HL

Ce qui m'enchant... c'est...

« *...la joie de rencontrer Dieu* toujours un peu plus, dans l'amour qu'il me donne à chaque eucharistie, dans *une vie de prière silencieuse, d'intercession pour ce monde en souffrance qui nous interpelle* »

Sr B.

« *...l'immensité et l'humilité*, la gratuité et les promesses de vie éternelle à partager un jour, à goûter déjà. »

Sr A.

« *...le premier Oui de la journée* les vigiles, un appel dans la nuit. Premier son de la cloche qui nous éveille pour nous faire sortir de notre sommeil. Cela demande une disponibilité immédiate d'aller avec empressement sans traîner... Laisser le confort- premier dépouillement, dénuement, et tout

commence. Je suis seule d'une certaine manière devant ce choix, libre et responsable, mais solidaire avec mes sœurs qui aussi ont fait ce choix de répondre à l'appel. »

Sr M.

« *...la vie monastique, c'est celle des surprises de Dieu.* C'est bon de s'endormir chaque soir en se disant que l'on va se lever pour rencontrer en premier Jésus et avec Lui commencer ce jour. »

Sr L.

« ...de vivre avec le Seigneur, (...) de remettre en ses mains chaque instant de ma vie, dans l'abandon, dans la confiance... bien consciente que tout cela se vit (...) dans le mystère impénétrable pour la raison, (...)... mais *avec une certitude* – don de l'Esprit Saint – que sa présence (...) me guide et que *ma vie* appartient à Lui, qu'elle *Lui est « utile » pour sa gloire et pour le salut du monde.* »

Sr M.J.

« *... la Joie de vivre Dieu avec mes sœurs*, dans le don continu et réciproque. »

Sr M.S.

¹³ Extrait du Prologue de la Règle de saint Benoît

« *...Magnificat ! Tu es là Seigneur avec nous, pour nous, pour tous les hommes*, dans le rythme régulier de la vie que tu nous donnes, dans le cadre calme et merveilleux que tu nous offres, *ensemble nous t'apportons la vie, les joies, les souffrances de tous les hommes nos frères*. Chaque jour, tu m'appelles, tu nous appelles à Te Louer, à te servir, à vivre ensemble avec toi, de toi, pour Toi. Merci Seigneur, Alléluia. »
Sr A.M.

« ... de savoir non seulement *nous arrêter 7 fois par jour pour célébrer les merveilles de Dieu*, mais aussi de *prendre le temps, comme nous venons de le vivre, de les célébrer en fête* pour faire mémoire de nos 200 ans. (...) avec toutes les communautés de notre filiation (...) »
Sr P.

« (...) *la pensée de la vie que le Seigneur a choisie pour moi*. D'abord une vie à la suite de nombreux témoins qui nous ont précédé dont les moniales cisterciennes de Vaise et de Maubec et aussi une vie donnée à Dieu par amour et pour le monde. *C'est tout le bonheur intime et la noblesse d'une vie humaine ordinaire*. »
Sr M.R.

« *Ce qui m'enchanté est assez secret, à peine accessible par des mots* : c'est de pouvoir chanter dans la profondeur du cœur *des mots comme ceux-ci : Père ! Alléluia ! Viens ! Reviens !...* Ce qui m'enchanté, c'est d'être invitée à embrasser le monde entier dans la prière d'intercession et la création dans la louange. »
Sr A.

« (...) *Je peux ici être moi pour Lui* ».
Sr M.

« -Il sait... croyons. »

Sr C.





Abbaye Notre-Dame de l'Annonciation, Le Barroux

Au monastère pour la joie de Dieu

© DR

Une aventure pour Dieu

Notre communauté a été fondée à l'automne 1979 par Mère Élisabeth de La Londe, bénédictine de Caen, à la demande de Dom Gérard Calvet. Neuf ans auparavant, Dom Gérard, moine de Tournay, avait fondé près du Barroux (diocèse d'Avignon) une communauté de bénédictins, placée sous le patronage de sainte Madeleine. Nos fondateurs¹⁴ nous ont transmis l'héritage de la famille monastique du Père Jean-Baptiste Muard, tel qu'il fut vécu par Dom Romain Banquet et Mère Marie Cronier¹⁵ : la Règle de saint Benoît comme maîtresse de vie intérieure.

Après quelques années à Uzès (diocèse de Nîmes), nous sommes arrivées il y a trente ans au Barroux, où nous avons acquis un terrain. Une équipe de sœurs, sur place depuis plusieurs mois, avait aidé

¹⁴ Vous pouvez nous demander notre *Lettre des moniales* n. 102 qui retrace la vie de Mère Élisabeth (1922-2015) en écrivant à : Abbaye Notre-Dame de l'Annonciation, 750 Chemin des Ambrosis, 84330 Le Barroux. Une biographie de Dom Gérard (1927-2008) par Yves Chiron est en cours de parution aux Éditions Sainte-Madeleine.

¹⁵ Père Jean-Baptiste Muard (1809-1854) : fondateur de La Pierre-qui-Vire (diocèse de Sens). Dom Romain Banquet (1840-1929) : fondateur et premier abbé de Saint-Benoît d'En-Calcat (diocèse d'Albi). Mère Marie Cronier (1857-1937) : fondatrice et première abbesse de Sainte-Scholastique de Dourgne (diocèse d'Albi).



1983. La vieille ferme à restaurer.

à restaurer deux vieux mas et à planter des vignes. Le 28 octobre 1989, le Saint-Siège érigea la communauté en monastère *sui juris* de droit pontifical. Le 2 février 1992, le cardinal Gagnon bénit la clôture papale. Depuis 1995, notre abbaye est associée canoniquement à l'abbaye Sainte-Madeleine du Barroux.

Commencée en 1986, la construction du monastère s'est achevée en 2005. Finie, l'ère des caravanes et des marteaux-piqueurs ! La dédicace de l'église abbatiale, célébrée par le cardinal Medina Estévez, envoyé spécial de Benoît XVI, couronna ces vingt années de labeur, allègrement résumées ici ! Nous ne remercierons jamais assez les nombreux bienfaiteurs qui ont rendu possible cette aventure. Notre gratitude s'étend aux communautés amies qui ont contribué de diverses manières à édifier la communauté des pierres vivantes.

La source de notre joie

Quitter famille et amis, renoncer à ses projets pour répondre à l'appel de Dieu en lui consacrant sa vie est, certes, un grand renoncement. Mais ce sacrifice ouvre la voie à une plénitude de joie. En effet, progressant dans la recherche de Dieu, le cœur se dilate, conformément à la promesse de saint Benoît, et la joie vient combler tous ses désirs.

Où puisons-nous cette joie de Dieu ? La source est évidemment le Seigneur Jésus, Joie du Père. En 1980, saint Jean-Paul II réunit dans la chapelle du carmel de Lisieux les contemplatives de cette région. S'interrompant au cours de son homélie, le pape demanda à deux reprises : « *Êtes-vous*

contentes ? » Oui, les moniales étaient radieuses d'avoir le pape rien que pour elles ! La troisième fois, Jean-Paul II ajouta : « *Êtes-vous contentes d'être les épouses du Christ ?* » Nous qui n'étions pas à Lisieux, nous répondons aujourd'hui : « OUI, très contentes ! Car non seulement nous avons le meilleur des époux, mais en plus, par notre union à Jésus, nous devenons mères des âmes. »



Le cloître

Vivre dans la « gravitation » de l'Eucharistie, écouter le Verbe dans sa Parole, le fréquenter dans l'oraison, le chanter à longueur de journée et d'année, recevoir son pardon dans le sacrement de pénitence, travailler pour lui à toute heure, le servir dans le prochain... Que vous en semble ? N'est-ce pas là une vie irriguée par la joie du Seigneur ?



Première messe dans l'abbatiale, le jour de la dédicace.

© O. Figueras

La liturgie, joie de Dieu

« *Qu'est-ce que la liturgie ?* » demanda un jour Charlemagne à son ministre Alcuin. « *La liturgie, c'est la joie de Dieu* », lui répondit le moine. À l'office, tout est pour la gloire et la joie du Bien-Aimé. De Matines (récité à 5 heures) jusqu'à Complies (à 20 heures), la cloche nous appelle au chœur à intervalles réguliers, pour les Heures de Laudes, Prime, Tierce, Sexte, None, Vêpres. L'office prépare et prolonge le saint sacrifice de la messe, célébré chez nous dans la forme extraordinaire du rite romain. La langue latine et le chant grégorien nous introduisent dans le mystère du Christ avec toute la beauté, la douceur et la clarté dont notre âme a besoin.

Sentinelles de l'invisible aux côtés de tant d'autres moines et moniales, nous essayons de remplir avant tout cette mission primordiale : « *ne rien préférer à l'Œuvre de Dieu* » (Règle de saint Benoît, ch. 43).

La joie de la vérité

Nul ne s'improvise contemplatif : pour le devenir, il est nécessaire de donner chaque jour à l'intelligence sa nourriture propre, qui est la vérité. Aussi la formation permanente tient-elle une place de choix dans la vie de la communauté. Par l'étude, nous remédions à nos lacunes



© DR

et enrichissons nos connaissances : Écriture sainte, doctrine, magistère, philosophie, théologie, liturgie, latin, chant grégorien, histoire de l'Église et de l'Ordre... Celles qui le souhaitent reprennent sans complexe certains apprentissages de base mal faits, en s'aidant des manuels (grammaire structurante, analyse de textes...) d'Élisabeth Nuyts.

La philosophie réaliste d'Aristote et de saint Thomas nous aide à explorer l'univers de la foi, guidées par des professeurs qualifiés. La moindre vérité de foi est un monde de joie où l'âme peut se dilater à toute heure ! Si nous lisons avec passion les Pères de l'Église et du monachisme, l'esprit reste également avide de culture générale. La bibliothèque est un lieu aimé de toutes et particulièrement fréquenté, y compris les jours chômés. En revanche, nous maintenons à bonne distance le monde numérique, convaincues qu'il correspond mal à la nature humaine, qui a besoin de réel et non de... virtuel.

La vie de famille

Nous sommes à présent trente moniales, de 20 à 94 ans. La probation qui prépare à la profession solennelle dure au moins sept années : deux ans de postulat, deux ans de noviciat, trois ans ou plus de profession temporaire. « *Éprouvez les esprits pour voir s'ils*



© DR

sont de Dieu ! », recommande saint Benoît (Règle, ch. 58).

Unie autour de l'abbesse, la communauté forme une vraie famille. Pour persévérer dans la recherche de Dieu, quoi de plus stimulant que l'amour fraternel ? Les récréations sont un moment privilégié de la journée : après la promenade, une conversation commune permet d'échanger intentions



© DR

de prières et réflexions tous azimuts. En général, les livres lus au réfectoire et les films regardés (rarement) donnent lieu à un tour de table où chacune s'exprime très librement. Quel enrichissement d'écouter ce que les autres ont perçu !

Une fois par an, pour la Saint-Placide, un spectacle communautaire permet aux talents variés de se déployer : costumes, décors, chants polyphoniques, morceaux de musique, théâtre enfin. Citons quelques



Mardochée et Esther

© DR

pièces jouées ces dernières années : *Esther* de Racine, *La Nuit des rois* de Shakespeare, *Il suffit d'aimer* de Gilbert Cesbron. Ces festivités se révèlent très bénéfiques pour la charité et pour l'équilibre des personnes.

Joie de travailler pour Dieu

Si, depuis le péché originel, l'homme doit gagner son pain à la sueur de son front – et les moniales n'y échappent pas –, le travail est aussi un facteur d'épanouissement. Il y a un vrai bonheur à remplir sa tâche de toute son âme, pour servir le Seigneur et la communauté. Les compétences de chacune sont mises au service du bien commun. Le soin de la maison (sacristie, cuisine, lingerie, cordonnerie, etc.) et l'accueil des hôtes emploient une bonne partie de nos forces. Nous avons également développé des activités lucratives : reliure, édition, fabrication de confitures, confection de vêtements d'enfants, tissage de la soie et réalisation d'ornements liturgiques.



© DR

Assurément, personne ne chôme ! Au magasin, nous proposons à nos visiteurs les produits artisanaux d'autres monastères.



Atelier de la Sainte-Tunique
(tissage de la soie)



Mgr Macaire lors de son ordination épiscopale.
Chasuble et mitre de notre atelier de tissage.

© E. Beaufour

« Allez, vous aussi,
à ma vigne ! »
(Mt 20, 7)



© DR

La culture des oliviers, des abricotiers, des figuiers, du lavandin nous permet de respirer le bon air... du mistral. Le vignoble, cultivé en coopération avec nos frères de Sainte-Madeleine, produit trois vins d'appellation protégée « Ventoux » et le grand cru « Caritas ».



© DR



Vierge du cloître, sculptée par le Frère Lazare (moine à Sainte-Madeleine, aujourd'hui à Sainte-Marie de Lagarde).

Avec Marie, devenir la joie de Dieu

Marie a été « *une source si pure, si limpide, si limpide et si pure, qu'elle ne pouvait même pas y voir refléter sa propre image, faite pour la seule joie du Père*¹⁶ ». Notre communauté a la grâce de vivre sous le patronage de Notre-Dame de l'Annonciation, modèle de foi, de simplicité, de don de soi à l'œuvre de la Rédemption. Le Magnificat suit de près le Fiat. Ici est le secret de la joie : c'est en cherchant à faire la volonté de Dieu – c'est-à-dire sa joie – que sa joie devient notre joie. Notre égoïsme vole en éclats si nous consacrons notre existence à la joie d'un Autre.

Vous l'avez compris : notre désir le plus profond est de répondre, dans la force de l'Esprit Saint¹⁷, au dessein du Créateur : « *Comme la fiancée fait la joie du fiancé, ainsi tu seras la joie de ton Dieu*¹⁸. » Concluons avec Dom Porion : « *Nous nous garderons comme Marie pour la joie la plus belle, et nous préserverons cette joie à travers les souffrances, les séparations et les craintes, afin qu'elle atteigne la plénitude et se répande, consolatrice, et rejoigne enfin la joie de Dieu qui doit paraître comme la réalité unique lorsque la figure de ce monde aura passé*¹⁹. »

Notre-Dame de l'Annonciation, convertissez-nous ! Aidez-nous à renouveler chaque jour notre Fiat, pour la plus grande joie de Dieu.

*Sœur Placide,
Abbesse de Notre-Dame de l'Annonciation.*

Abbaye Notre-Dame de l'Annonciation
750 Chemin des Ambrosis
84330 Le Barroux – Tél. 04 90 65 29 29
En savoir plus : www.monastic-euro.org



¹⁶ Georges Bernanos, *Journal d'un curé de campagne*, Plon, 1974, p. 229-230.

¹⁷ Cf. Luc 1, 35.

¹⁸ Isaïe 62, 5.

¹⁹ Un chartreux, *Amour et silence*, Seuil, 1951, p. 111.

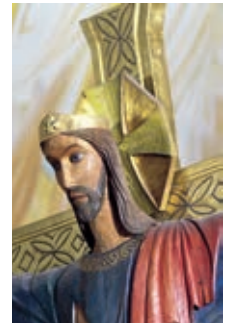
Sainte-Madeleine, au Barroux

Prier à l'école de Jésus

© Abbaye Sainte-Madeleine du Barroux

Notre communauté s'enracine dans une longue et belle histoire, issue du Cœur de Dieu inspirateur de notre genre de vie, prenant exemple sur Jésus-Christ, modèle indépassable de vie chaste, pauvre et obéissante, fidèle aux motions du Saint-Esprit et tourné parfaitement vers la volonté salvatrice du Père.

Jésus aime à être dans la maison de son Père, se reconnaît comme le Fils en qui le Père a mis toute sa complaisance. Il se sait toujours exaucé par le Père, qu'il a supplié avec affection et total abandon à Gethsémani. Il a donné naissance à une humanité nouvelle en remettant la volonté humaine en harmonie avec la volonté divine par l'obéissance au dessein du Père jusqu'à la mort de la croix et la résurrection. Et, sur la demande des apôtres, il nous a appris à prier. Les premiers moines ont donc tout quitté, famille, emploi, carrière, maison pour aller dans le désert afin de prier à l'école de Jésus, d'une prière continuelle du cœur et incarnée dans une vie concrète, pauvre, chaste et obéissante manifestant dans la chair les béatitudes.



© Abbaye Sainte-Madeleine du Barroux

La Règle de saint Benoît

Au ^ve siècle, un jeune nommé Benoît quittait Rome pour ne plaire qu'à Dieu seul. Après trois années de solitude complète et de victoires dans le combat spirituel, il fonda à Subiaco douze monastères, puis au Mont-Cassin, un autre, plus grand et plus accueillant. À la fin de sa vie, il acheva la rédaction d'une Règle, qui continue de guider de près les bénédictins.

Notre identité repose sur six axes : le premier (et le plus spécifique des moines) est la fuite du monde dans le cloître et le silence ; le deuxième est une vie ascétique par le lever de nuit, des jeûnes de règle et l'abstinence de viande ; le troisième et le plus important est la prière continue alimentée essentiellement par les huit offices quotidiens. Ces offices sont comme les piliers d'un



© Abbaye Sainte-Madeleine du Barroux



© Abbaye Sainte-Madeleine du Barroux



© Abbaye Sainte-Madeleine du Barroux

pont franchissant la journée dans la prière ; le quatrième est la vie commune dans un esprit familial avec un père en qui les frères doivent pouvoir reconnaître le Christ ; le cinquième est le travail intellectuel et manuel, le dernier étant d'accueillir les hôtes comme le Christ.

Joindre l'exemple à la parole

Après la révolution de 1789, les communautés monastiques de France ont été fermées, et leurs membres ont été assassinés ou sécularisés. Il faut attendre 1833 pour retrouver des moines bénédictins (à Saint-Pierre de Solesmes). Un peu plus tard, le Père Jean-Baptiste Muard, âme de feu au service de la gloire de Dieu et du salut des âmes, successivement curé à Avallon, puis missionnaire diocésain, répondant aux appels du Seigneur à le suivre de plus près, est allé à Rome à la recherche d'une règle permettant de prêcher autant par l'exemple que par la parole. Suite à divers déboires, il est reçu comme un envoyé de Dieu à l'abbaye bénédictine Sainte-Scholastique de Subiaco, où il étudie la règle de saint Benoît, et décide de l'adopter, voyant en elle un excellent moyen de conversion. Et après un noviciat à l'abbaye trappiste d'Aiguebelle, il fonde en 1850 Sainte-Marie de la Pierre-Qui-Vire dans le Morvan²⁰. Après une vie d'une extrême pauvreté, il meurt quatre ans plus tard de maladie, laissant à ses frères l'exemple d'une immense charité, d'une exigence terrible pour lui-même et d'un grand sérieux monastique. Ses Constitutions ont cependant été refusées par le Saint-Siège en raison d'une trop grande rigueur de pauvreté et d'ascèse.

Des âmes totalement dévouées à Le servir et à L'aimer

Quelques années plus tard, entrant à La Pierre-Qui-Vire, un jeune sous-diacre, Dom Romain Banquet. Nommé prieur du couvent d'études installé à Saint-Pierre de Canon près d'Aix-en-Provence en raison d'un climat plus convenable pour les scolastiques, il fonde bientôt avec Mère Marie Cronier les deux abbayes d'En-Calcat et de Dourgne (Tarn). Là encore, la mystique fut le chemin que le Seigneur employa pour guider ces deux fondateurs. Le Seigneur voulait un nouveau paradis où il pût trouver des âmes viriles totalement dévouées à le servir et à l'aimer. La Règle de saint Benoît et l'oraison seraient les deux grands instruments de l'œuvre. L'immense influence de Mère Marie Cronier ramenait à la vie intérieure les frères, sans doute trop pris par les apostolats et les activités. La sainteté de

²⁰ Sur ce sujet, on pourra se reporter à l'ouvrage récent **La pensée monastique du Père Muard** aux Éditions Sainte-Madeleine, Le Barroux (2016, 184 pages, 12 €), dont nous annonçons la parution en Notes de lectures de notre numéro d'avril 2017 (n°190). Si la vie du Père Jean-Baptiste Muard nous est bien connue grâce à ses cinq biographes, sa pensée sur la vie monastique lorsqu'il fonda une nouvelle branche des bénédictins, ont, pour diverses raisons, suscité des interrogations. Regroupant l'intégralité des écrits du fondateur de la Pierre-qui-Vire publiés sur ce sujet, l'ouvrage essaie de présenter sous forme de dialogue la pensée originelle du Père Muard sur la vie monastique. Ndlr



cette âme fut sans aucun doute l'instrument de choix du grand développement des deux communautés, qui comptèrent chacune jusqu'à 120 membres et commencèrent à fonder, notamment à Madiran, qui se transféra ensuite à Tournay et à Ozon.

Une aventure monastique faite de mystères joyeux, douloureux et glorieux

En 1950, entrant à Madiran à l'aube de ses 22 ans un jeune homme bordelais, Gérard Calvet, fils spirituel du directeur d'école André Charlier, de qui il avait reçu une grande culture, l'amour du vrai et du beau, et le

zèle pour l'absolu de Dieu. Commença alors une aventure monastique faite de mystères joyeux, douloureux et glorieux. Dom Gérard entra de plain-pied dans l'esprit de saint Benoît, du Père Muard et de Dom Romain. Il vécut très douloureusement les changements d'orientation initiés d'abord à Curitiba au Brésil où il avait été envoyé, puis à Tournay, et obtint de ses supérieurs la permission de chercher une solution pour rester fidèle aux traditions monastiques reçues. Après quelques essais à Fontgombault et à Montrieux, il rejoignit le Père Emmanuel de Floris, moine d'En-Calcat, à Montmorin (Hautes-Alpes), dans l'espoir que des anciens les rejoindraient. Mais le Père Emmanuel prenant une orientation érémitique, Dom Gérard commença seul, avec la permission des supérieurs, un monastère à La Madeleine de Bédoin. Rapidement vint le rejoindre, non pas un ancien, mais un jeune homme, puis deux et puis un troisième. Une décennie plus tard, le petit prieuré de quinze cellules devait loger une trentaine de jeunes moines. Dès deux heures du matin,



montait vers le ciel le chant antique selon le cursus de saint Benoît. Tous ceux qui ont connu Bédoin gardent un souvenir plein de charme, où la spiritualité et l'observance rigoureuse de la règle embrassaient amicalement la sainte liberté des enfants de Dieu. Devant cet afflux, la communauté, fut joyeusement contrainte d'entreprendre la construction d'un grand monastère. Grâce à l'énergie de Dom Gérard, à la charité des fidèles, et au concours des autorités civiles, l'œuvre fut réalisée de 1979 à 1989, date de la dédicace de l'abbatiale.



© Abbaye Sainte-Madeleine du Barroux

Des moniales se joignent à l'aventure

En 1979, nous rejoignait une moniale de Caen, Mère Élisabeth, fondatrice et première supérieure malgré elle de l'abbaye Notre-Dame de l'Annonciation. Nous avons de très bonnes relations avec les moniales,



© Abbaye Sainte-Madeleine du Barroux

auxquelles nous sommes liés canoniquement par une charte d'association reconnue par le Saint-Siège, laquelle met les moines au service des moniales. Et cependant le contexte n'était pas des plus paisibles. Les relations avec le Saint-Siège, l'archevêché, et les autorités monastiques s'étaient envenimées en raison des libertés canoniques

que Dom Gérard se permettait pour survivre, et du lien assidu avec Monseigneur Lefebvre, qui a beaucoup encouragé notre fondateur et ordonné de nombreux prêtres de la communauté.

En 1988, à l'occasion des sacres épiscopaux conférés malgré l'interdiction du pape saint Jean-Paul II, les deux communautés de moines et de moniales demandèrent et reçurent la grâce de la pleine communion avec le Saint-Siège, qui aboutit à l'érection en abbayes et à la reconnaissance de nos Constitutions respectives.

L'étude précise des textes du concile Vatican II et la sage bonté du Cardinal Ratzinger nous ont beaucoup aidé à retrouver la confiance dans le magistère vivant de l'Église.



© Abbaye Sainte-Madeleine du Barroux

Dans le sein de l'Église

Dom Gérard a laissé à ses fils un testament dans lequel il dit que la communauté de Sainte-Madeleine a trois raisons d'exister : la saine doctrine catholique s'appuyant sur la philosophie thomiste, l'observance monastique traditionnelle et l'ancienne liturgie romaine. En 1998, la communauté a été intégrée dans la Conférence Monastique de France et en 2008 dans la Confédération bénédictine, dont le siège est à Rome. Pour couronner le tout, comme d'autres évêques, l'archevêque d'Avignon, Monseigneur Jean-Pierre Cattenoz, a célébré plusieurs ordinations sacerdotales chez nous (en 2012 et 2017). Notre communauté compte 55 membres plus 16 autres dans notre fondation, Sainte-Marie de la Garde, dans le diocèse d'Agen, et les moniales sont 29. Nos journées commencent par le chant des matines à 3h30 du matin et se continuent par sept offices diurnes, entremêlés de la lectio divina, des études, du travail manuel et de l'apostolat monastique. Nous célébrons la messe dans la forme extraordinaire du rite romain avec notre onction contemplative spécifique, avec le chant grégorien qui entraîne vers le ciel les cœurs des moines et ceux des fidèles, qui ne manquent jamais à l'abbaye. Nous

avons une boulangerie, des vignes, des oliviers et un moulin à huile, un magasin, une vente par correspondance, et exerçons la charge pastorale de catéchismes, de groupes de jeunes, de couples ou de personnes séparées désirant rester fidèles. **Que Dieu soit béni et qu'Il nous garde dans Sa sainte volonté !**

*Dom Louis Marie
Abbé de Sainte-Madeleine*



Abbaye Sainte-Madeleine
1201 Chemin des Rabassières – 84330 Le Barroux – Tél. 04 90 62 56 31 – www.barroux.org



Notre-Dame de Sénanque

Une communauté cistercienne face aux défis d'une économie en mutation

© Abbaye Notre-Dame de Sénanque

Des vallons empierrés ne s'élève plus la sourde plainte du tracteur. Le Frère apiculteur a poussé la porte de la miellerie, le Frère Hortulanus a remis ses outils, le Frère Hôtelier refermé son registre. Un vent mauvais chasse les derniers visiteurs, balaye le parking déserté. L'abbaye Notre-Dame de Sénanque s'endort lentement, drapée dans un manteau rougeoyant.

Dans la salle des coules l'horloge égrène paresseusement les heures. Les pas feutrés des sandales bruissent un instant sur les tomettes cirées, puis font place à nouveau au silence. Dans le réfectoire le couvert est mis. Règne la douce chaleur, flotte l'odeur apaisante d'une maison ancienne, encaustique et souvenirs d'enfance. Au-dehors une nuit précoce et froide saisit les lieux.

Au magasin, présenter et valoriser

La boutique de l'abbaye résonne encore du pas bruyant de milliers de visiteurs pressés ou nonchalants, randonneurs ou retraitants, touchés ou touchants. Le regard, porté par la perspective, s'arrête au loin sur les icônes, effleure les chapelets de Cîteaux. Les allées dégagées orga-

nisent le flux, guident, distribuent. De solides tables animent le lieu : îlots marketing regorgeant de chocolats, pâtes de fruits, biscuits, confitures, mais aussi bateaux aux cargaisons lourdes de vins de Lérins, de cuvées de Solan, de Jouques, et de liqueurs. Les rayons fièrement alignés s'amuse des jeux de lumière.



© Abbaye Notre-Dame de Sénanque

Lumière naturelle ou lumière artificielle.

Dans le rayon des produits monastiques se croisent des communautés, des histoires, des vies surtout. De doux visages, la bonté et la bienveillance. Des noms d'abbayes aussi : Castagnier, Aiguebelle, Taulignan, Rosans, La Coudre, Elenberg, Bonneval, Serey, Cabanoule, Saint Wandrille, Rieunette, Scourmont et tant d'autres ! Des produits authentiques au packaging soigné, à l'image marquée de terroir et de tradition. Le rayon respire la volonté d'aider les communautés, de contribuer à leur offrir un débouché commercial : carte des monastères, présentation des moines et moniales, valorisation de leurs produits, mise en situation dans les ateliers. Adhésion par la communication, évangélisation par le produit.



© Abbaye Notre-Dame de Sénanque

Mais attention. Facilité, cupidité, petits arrangements ne sont jamais bien loin. Aussi, n'y perdons pas notre âme, restons fidèles aux valeurs du travail monastique et défendons la fraternité entre les communautés.

Plus loin des odeurs de lavande, de chèvrefeuille, de vanille témoignent silencieusement de la présence encore récente de linéaires consacrés à la parfumerie, savonnerie et autres senteurs. À leurs places veillent d'inquiétantes silhouettes désarticulées. Ossatures de bois, câbles électriques, lignes réseaux envahissent l'espace, se répandent, colonisent la face négative de l'entrée de la boutique. Bientôt ils constitueront l'emplacement des caisses, libérant ainsi un nouvel espace de vente et permettant l'adaptation aux nouveaux modes de consommation. Ce territoire à conquérir se fera sans gloire au combat : le modèle économique a déjà été éprouvé et les parements de l'édifice sont solides. Inspiré du mortier romain, le liant utilisé est composé pour un tiers de faibles marges sur les produits monastiques afin de soutenir les communautés et de deux tiers de produits à plus forte valeur ajoutée, équilibrant ainsi les forces.

Au détour du rayon des produits régionaux, un livre abandonné pleure silencieusement. Les larmes coulent sur les mots, effacent l'encre, salissent la page de garde. Triste sort que d'être délaissé au profit de nougats, même sélectionnés par les Frères. *L'homo consumericus* serait-il ce monstre impitoyable dont sont menacés les petits livrets qui ne tiennent pas en place ? Il a pourtant été aisé de contenter l'exigeant : le rayon librairie, autrefois maître des lieux, a été rejeté au fond de la boutique. Trop d'espoirs déçus, trop de batailles perdues face aux hordes déferlantes de l'internet. Le livre, meurtri, malmené s'est vu offrir un écrin, préservé d'un tourisme de masse effréné. Nouveau havre de paix, l'espace culturel accueille les enfants qui se plaisent à lire une bible illustrée assis à même le sol. Là, il offre un instant de répit à l'historien, au théologien, au musicien. Ici, il délivre savoirs et connaissances et participe à une évangélisation passive. Ainsi protégé, le livre résiste, se prenant à nouveau à rêver à une histoire glorieuse.

Un modèle économique au service de l'abbaye

Plus loin se dresse l'abbaye médiévale. À cette heure la lourde porte ferrée reste close : la Communauté a repris possession du lieu. Difficile exercice que de faire cohabiter la Règle, la clôture et la venue de 350 000 visiteurs l'an. Alors il a fallu contenir, résister, fermer aussi. Et trouver un nouvel équilibre financier, basé sur une économie au service de la Communauté et non l'inverse.

Le dortoir s'ouvre sur une voûte en plein cintre majestueuse.

Soudainement un souffle d'air traverse la salle, rebondit de claveaux en claveaux, vient mourir sur l'imposte.

La rose a été intégralement déposée et laisse généreusement entrer deux compères noctambules : le vent d'automne et un curieux effraie des clochers. Le regard hypnotique de la chouette se porte sur les parements récemment rejointoyés, apprécie le ragréage des tailloirs, valide la maçonnerie des glacis. De son faisceau sculptural, la lune dévoile précautionneusement à l'oiseau les nouveaux vitraux encore à terre. S'il plaît à Dieu, le dortoir sera revêtu de ses plus beaux atours pour la fête de l'Immaculée Conception.



© Abbaye Notre-Dame de Sénanque



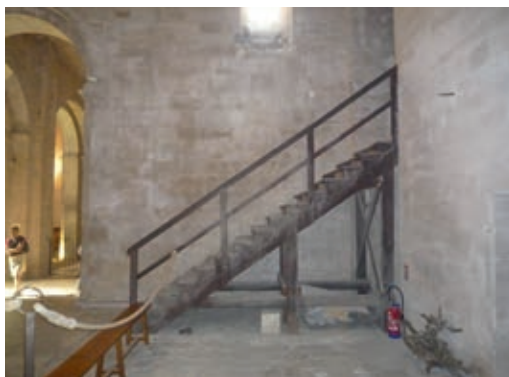
© Abbaye Notre-Dame de Sénanque



D'un vol lent et lourd, l'effraie s'échappe par l'une des douze baies, plane un instant au-dessus des travaux d'assainissement en cours d'achèvement, puis disparaît dans les ténèbres du vallon.

Ces travaux intégralement financés par la Communauté commandent un modèle économique viable et rentable. Du juste équilibre de l'économie au service de la vie monastique et de l'entretien des maisons.

Emprunter l'escalier des matines pour rejoindre l'église abbatiale s'avère malaisé : détruit à la Révolution, l'escalier a été remplacé par un ouvrage en bois peu harmonieux et qui laisserait le technocrate bruxellois pantois. Lorsque les premiers frimas viendront saisir les roses de Noël, raisonneront les chasses et grains d'orge des maitres tailleurs. Ils s'emploieront alors à asseoir sur les modénatures d'origine un escalier en pierre sur voûte, fidèle reproduction de l'escalier d'origine.



▲ Vue de l'escalier actuel menant au dortoir



© Abbaye Notre-Dame de Senanque

Vue d'artiste ►

Projection de la restitution de l'escalier en pierre

Intrigués par cette agitation inhabituelle, le froid et sa complice dame humidité, pousseront la porte de l'abbatiale, glisseront sur le vieux tapis de coco, ramperont le long des parements, saisiront les liants, se logeront au cœur des pierres. Là, tapis dans la pénombre hivernale, malveillants et sournois, ils gonfleront le torse sous l'effet d'un orgueil démesuré et d'un gel roué.

Ils se laisseront peut-être amadouer par un redoux aimable, puis dans un élan de colère inattendu frapperont le mortier, attaqueront le calcin, mineront le parement. Le froid, étourdi, déposera bientôt les armes mais l'humidité, blessée par tant de trahison, ivre de rage, livrera bataille en sapeur. Minant les soubassements, elle se logera au pied droit du collatéral et tentera de faire vaciller l'édifice sur ces bases. Déjà des fissures témoignent de l'âpreté du combat souterrain.



© Abbaye Notre-Dame de Sénanque

▲ Vue actuelle du sol de l'église abbatiale

Vue d'artiste ►

Projection de la restitution du sol de l'église abbatiale

Du haut de ses neuf cents ans l'abbatiale ne pourra lutter. Il faudra prestement bouter l'intrus hors l'abbaye, drainer, assainir, contrôler, renforcer certainement, étayer peut-être. Alors il sera temps de redonner sa dignité, sa pureté minérale, son acoustique d'origine à l'édifice : le pavement de pierre sera restitué dans l'église.

Travaux engagés, travaux programmés

Il sera procédé en amont à la reprise des réseaux électriques qui, en l'état, laisseraient le technocrate bruxellois dans l'effroi. L'aménagement du parvis de l'église et la mise aux normes concernant l'accès PMR viendront compléter cette ambitieuse campagne de travaux. La plus importante à Notre-Dame de Sénanque depuis quarante ans. Les subsides de la boutique monastique ne suffiront pas cette fois-ci, du moins dans le respect de la règle que la Communauté s'est fixée : une économie au service de la vie monastique, et non l'inverse. Alors, l'appel aux dons et au mécénat sera incontournable. La Communauté devra s'adapter juridiquement si elle souhaite percevoir quelques fonds de fondations privées. Conséquence d'une société marquée par un laïcisme sclérosant.

Écorché, fissuré, défiguré. Tout à côté, le chauffoir souffre en silence. Mais qu'il se rassure : la saison touristique a été de bonne facture et, fidèles à leurs engagements, les Frères consacreront une partie des recettes à sa prochaine restauration. Utilité d'un modèle économique au service du bien commun.

Des vallons empierrés s'élève la plainte douloureuse de gibiers traqués. Au petit matin, le froid têtue a vaincu la valeureuse porte de la miellerie. Le registre du Frère Hôtelier, triste roi déchu, a capitulé sous la poussière. Son armée ne lui sera d'aucun secours : dans la pénombre de la remise les outils somnolent dans leur râtelier. Le manteau rougeoyant de l'automne git à terre, drapé d'une précoce blancheur hivernale. Dans la salle des coules l'horloge égrène toujours les heures. Le pas feutré de sandales, un bruissement d'étoffe puis le silence.



© DR - mcc

Dans le réfectoire le couvert est mis.

*Pierre-Yves Rinquin,
Directeur de la boutique monastique
Intendant de la Communauté monastique de Notre-
Dame de Sénanque*

La boutique monastique de l'abbaye en quelques chiffres

Nombre de visiteurs annuels	350 000
Nombre de visites payantes	90 000
Chiffre d'affaires annuel moyen	2 M €
Nombre de salariés permanents	9
Nombre de salariés en saison	17

Coût des travaux en cours et à venir

Assainissement	170 000 €
Restauration Dortoir	120 000 €
Restauration Chauffoir	20 000 €
Restauration Église Abbatiale	1 500 000 €
Restauration Bergerie/Ermitage	400 000 €

On se reportera avec profit au numéro spécial que la rédaction des *Amis des Monastères* consacrait, en avril 2008 (n°154), à **trois monastères de Provence**.



Frère Jean-Marie, prieur, y livrait un aperçu historique, depuis l'arrivée de Pierre de Mazan dans le vallon de Sénanque en 1148, et Frère Jean-Baptiste, historien, guidait le lecteur pierre après pierre, dans une visite poétique d'une grande expertise architecturale.

Abbaye Notre-Dame de Sénanque – 84220 Gordes – Tél. 04 90 72 05 86
En savoir plus : www.senanque.fr

Loi de finances pour 2018 Quoi de neuf pour les communautés ?

Fondamentalement, la loi de finances est l'autorisation donnée par le Parlement au gouvernement de pouvoir encaisser les recettes et payer les dépenses de l'État à partir du 1^{er} janvier de chaque année. Le débat parlementaire porte d'abord sur les ressources c'est-à-dire la fiscalité qui compte tenu des dépenses prévues déterminent le solde budgétaire. Concrètement les dispositions fiscales qui ne changent pas d'une année sur l'autre comme les dépenses reconduites sont votées d'un bloc, les discussions et votes plus détaillés ayant lieu article par article sur les mesures fiscales et sur les dépenses nouvelles.

S'agissant des mesures fiscales, la loi de finances pour 2018 ne déroge pas à la règle et prévoit nombre de dispositions nouvelles dont nous allons présenter celles que nous estimons pouvant directement ou indirectement intéresser les communautés religieuses soit dans le cadre de leur vie courante soit dans le cadre de leur activité économique.

Les dispositions ici présentées ne devraient pas être modifiées à la suite du vote définitif de la loi comme du vote des lois de finances rectificatives pour 2017 et de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2018. Tel ou tel aspect de leurs dispositions pourrait toutefois faire l'objet d'une censure du Conseil constitutionnel.

Les dispositions fiscales relatives à la gestion courante de la communauté

Ces dispositions concernent pour l'essentiel l'impôt sur le revenu des personnes physiques. Les membres des communautés ne sont pas en général concernés n'étant pas imposables compte tenu de leurs faibles ressources. C'est pourquoi, nous n'avons pas voulu alourdir le propos en donnant des informations chiffrées sur le barème de l'impôt, les seuils d'imposition et le montant des multiples abattements praticables. Nous évoquerons seulement quelques points sur les revenus de l'épargne, la CSG, la taxe d'habitation et l'ISF, autant de sujets auxquels les communautés se trouvent confrontées à un moment ou à un autre.

La réforme de la fiscalité de l'épargne au 1^{er} janvier 2018

C'est une des dispositions majeures de la loi de finances qui soumet les particuliers, pour les revenus de valeurs mobilières et les plus-values réalisées à l'occasion de leur cession, à une taxation forfaitaire à taux unique.

Rappelons que depuis le 1^{er} janvier 2013 ces revenus sont soumis obligatoirement au barème progressif de l'impôt sur le revenu. À compter de l'imposition des **revenus de 2018**, les revenus de capitaux mobiliers et des plus-values de cession de droits sociaux seront soumis à un **prélèvement forfaitaire unique** (PFU également dénommé « **flat tax** ») au taux de 12,8 %. À ce taux d'impôt sur le revenu, s'ajouteront les **prélèvements sociaux** dont le taux devrait être relevé à 17,2 % par la loi de financement de la sécurité sociale votée d'ici la fin 2017, d'où une taxation globale de 30 %. Dans le cas où un membre d'une communauté détiendrait personnellement de telles valeurs ou réaliserait une plus-value, celui-ci aurait intérêt à opter pour l'imposition selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu lorsqu'il est peu ou pas imposé à l'impôt sur le revenu puisque cette faculté est ouverte à tous les contribuables. Il bénéficiera en plus dans ce cas d'une assiette d'imposition réduite puisqu'en présence de dividendes il conservera l'abattement de 40 % et en cas de plus-value, il pourra profiter des abattements pour durée de détention qui diminuent d'autant plus l'imposition que le titre vendu est possédé depuis longtemps.

Bien entendu, rien ne change dans le cas le plus fréquent où c'est la communauté qui possède un portefeuille de valeurs mobilières. Elle continue, pour ses revenus, à être imposée selon la nature des valeurs à des taux de 10, 15 ou 24 % et n'est jamais imposée au titre des plus-values réalisées.

La hausse de la CSG au 1^{er} janvier 2018

Cette disposition est inscrite dans la loi de financement de la sécurité sociale pour 2018. Elle est la contrepartie de la suppression des cotisations salariales d'assurance chômage et maladie, pour les salariés du secteur privé prévue à la même date. Cette hausse sera de 1,7 point de la contribution sociale généralisée (CSG), à compter du 1^{er} janvier 2018. Dans le cas de membres d'une communauté bénéficiant d'un salaire ou de pensions de retraite, cette cotisation est prélevée et versée directement par l'employeur ou la caisse de retraite. S'il n'est pas en outre imposé à l'impôt sur le revenu, il ne pourra pas par définition bénéficier de la déductibilité d'une partie de la contribution qui est portée au 1^{er} janvier 2018 à 6,8 % pour les revenus d'activité et à 5,9 % pour les pensions de retraite. Le relèvement de la CSG touche aussi les revenus du capital mobilier (on l'a vu) et immobilier ainsi que les plus-values. Des modalités particulières de déductibilité sont également prévues pour ces revenus.

Les personnes morales à but non lucratif comme les communautés religieuses restent bien sûr en dehors de ces prélèvements sociaux.

La prorogation du crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) avant sa disparition

L'objectif est de transformer en 2019 ce crédit d'impôt de 30 % en prime immédiatement perceptible au moment des travaux et non l'année suivante et d'accompagner de manière plus efficiente une politique de rénovation globale des logements. Mais en 2018 son champ d'application est réduit puisque sont exclues dès le 27 septembre 2017 les dépenses d'acquisition de **chaudières** à haute performance énergétique utilisant le **fioul** comme source d'énergie. Quant aux dépenses d'acquisition de matériaux d'isolation thermique des **parois vitrées**, de **volets isolants** et de **portes d'entrée** donnant sur l'extérieur effectuées du 27 septembre 2017 au 27 mars 2018, elles ouvrent encore droit au CITE mais à un taux réduit de 15 %.

La disparition programmée du CITE n'est pas forcément une mauvaise chose pour les communautés qui ne pouvaient en bénéficier s'agissant d'une réduction relative à l'impôt sur le revenu des personnes physiques. Mais dès lors que ce dispositif prend la forme juridique d'une prime destinée à la rénovation énergétique des logements on ne voit pas pourquoi en droit des habitations collectives en seraient exclues. Affaire à suivre....

La disparition de l'ISF et la création de l'IFI impôt sur la fortune immobilière

Cette mesure applicable au 1^{er} janvier 2018, qui consiste à concentrer l'impôt sur la fortune quasiment sur les seuls biens immobiliers, en excluant toutefois les biens immobiliers affectés à une activité professionnelle, ne concerne pas les communautés et pourra toucher exceptionnellement certains religieux ou religieuses ayant des biens immobiliers importants essentiellement dans le cadre d'une succession non encore liquidée ou d'une donation non reversée. Cependant, il n'est pas inutile de réfléchir sur ses conséquences possibles à court et moyen terme :

- à court terme, sur le volume des dons ISF qu'une communauté pouvait envisager de recevoir par l'intermédiaire de la Fondation faisant bénéficier le donateur d'une réduction de 75 % du montant du don : le nouveau dispositif va entraîner mécaniquement une diminution des redevables à l'IFI et pour ceux qui y seront soumis une diminution de l'assiette imposable entraînant quasi mécaniquement une perte de ressource pour les bénéficiaires ;
- à plus long terme, la fiscalité actuelle en pénalisant l'immobilier pour orienter l'épargne vers la bourse a pour objectif sur un plan

économique de faire baisser le prix de l'immobilier jugé trop cher en France, ce qui pourra avoir des conséquences néfastes sur la valorisation des biens immobiliers parfois très importants détenus par les congrégations.

Un nouveau dégrèvement de taxe d'habitation

À compter de l'imposition de 2018 est créé un nouveau dégrèvement de la taxe d'habitation afférente à l'habitation principale en faveur des foyers dont les ressources ne dépassent pas un certain montant. Il devrait permettre d'exonérer d'ici trois ans 80 % des redevables de cette taxe. En 2018, il sera de 30 % pour les contribuables dont le revenu fiscal de référence pour une part ne dépasse pas 27 000 €. Il s'ajoutera aux autres exonérations totales ou aux dégrèvements déjà accordés. En 2019, il sera de 65 % du montant de la taxe pour atteindre 100 % en 2020. Il est normalement accordé d'office mais il reste possible de l'obtenir par voie de réclamation.

Dans la mesure où la communauté est normalement imposée en tant que telle sans considération de la situation de ses membres, il est difficile d'obtenir de tels dégrèvements alors que pris individuellement certains membres de la communauté réuniraient les conditions pour bénéficier de tels dégrèvements. Cependant, aujourd'hui, la nouvelle loi fiscale va encore plus loin dans l'exonération totale des personnes âgées de plus de 60 ans et de condition modeste : nous ne pouvons que conseiller aux communautés de continuer à en faire la demande auprès des services locaux des finances publiques.

Ces demandes auront d'autant plus de chance d'aboutir que le débat parlementaire a acté la possibilité pour le gérant d'une maison de retraite sans but lucratif de bénéficier d'un dégrèvement au titre des personnes de ces maisons qui ne disposent pas d'une jouissance privative de leur logement.

Les dispositions fiscales relatives à l'activité économique de la communauté

La loi de finances pour 2018 ne comprend pas de grands bouleversements de la fiscalité existante. Elle confirme la réduction des taux d'imposition de l'impôt sur les sociétés, poursuit l'évolution vers la simplification des formalités fiscales pour les petites entreprises et met fin au CICE.

La baisse de l'impôt sur les sociétés programmée sur 4 ans à partir de 2019

Le **taux normal** de l'impôt sera progressivement diminué pour toutes les entreprises et pour la totalité de leurs bénéficiaires. Il sera ainsi fixé à :

- **31 %** pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier **2019** (28 % pour la fraction de bénéfices n'excédant pas 500 000 €) ;
- **28 %** pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier **2020** ;
- **26,5 %** pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier **2021** ;
- **25 %** pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier **2022**.

Pour les exercices ouverts en 2018, on aura un taux de 15 % pour les PME sur les 38 120 premiers euros de bénéfice et 33,33% au-delà et pour les autres entreprises 28% pour les 500 000 premiers euros de bénéfice et 33,33% au-delà. Par ailleurs, la contribution exceptionnelle de 3 % sur les bénéfices distribués par les grandes entreprises est supprimée comme le demandait tant le Conseil d'État que la Cour européenne de justice, lesquels ont demandé à l'État de rembourser les entreprises du trop-perçu ce qui a conduit le gouvernement à introduire dans la loi de finances une taxe additionnelle à l'impôt sur les sociétés dû par ces mêmes entreprises !

Les communautés réalisant des bénéfices importants soit directement, soit par le biais de structures juridiques porteuses de leurs activités pourront être concernées par ces mesures globalement favorables.

Le doublement des seuils d'application des régimes micro-BIC et micro-BNC

Ces régimes allègent pour les petits contribuables les obligations de tenue d'une comptabilité et permettent une déduction forfaitaire automatique des charges professionnelles.

Le régime **micro-BIC** s'appliquera aux contribuables dont le **montant du chiffre d'affaires** hors taxe n'excède pas en N-1 ou N-2 : 170 000 € (82 800 actuellement) lorsque le commerce principal est de vendre des marchandises, objets, fournitures et denrées à emporter ou à consommer sur place ou de fournir le logement (à l'exclusion de la location meublée autre que les meublés de tourisme et les chambres d'hôtes) ou 70 000 € (33 200 actuellement) pour les autres entreprises.

Le régime **micro-BNC** sera applicable aux contribuables dont le **montant des recettes** hors taxes réalisées au titre de N-1 ou de N-2 n'excède pas 70 000 € (33 200 actuellement).

Ces régimes simplifiés de calcul du bénéfice imposable ne s'appliquent qu'aux personnes physiques. Ils ne bénéficieront donc que très exceptionnellement à des religieux.

L'obligation de certification des logiciels de caisse

Il s'agit au départ de l'obligation pour les assujettis à la TVA enregistrant les règlements des clients au moyen d'un logiciel de comptabilité, de gestion ou de caisse d'utiliser un logiciel sécurisé certifié à compter de 2018. Cette obligation a été par la suite limitée aux seuls logiciels et systèmes de caisse. À défaut de produire un tel certificat délivré par un organisme accrédité ou une attestation individuelle de l'éditeur, certifiant que les conditions d'inaltérabilité, de sécurisation, de conservation et d'archivage des données en vue du contrôle de l'administration fiscale sont remplies, une **amende** de 7 500 € pour chaque logiciel ou système pour lequel le certificat ou l'attestation fait défaut sera appliquée en cas de contrôle.

Devant l'émoi légitime suscité par cette nouvelle obligation, l'administration fiscale a précisé qu'un **logiciel ou système de caisse** est un système informatisé dans lequel un assujetti enregistre les **livraisons de biens** et les **prestations de services ne donnant pas lieu à facturation** au regard de la TVA, c'est-à-dire un système informatisé dans lequel un assujetti enregistre les opérations effectuées avec ses clients non assujettis tout en ajoutant que les logiciels dans lesquels sont enregistrées les opérations effectuées à la fois avec des clients assujettis et des clients non assujettis relèvent toutefois du champ d'application du dispositif. La lutte contre la dissimulation de recettes a bon dos !

La loi de finances pour 2018 vient heureusement confirmer que les assujettis **bénéficiant de la franchise en base** ou ceux **exonérés** de TVA sont exclus du champ de la mesure de certification. Mais aucune hausse du seuil de cette franchise n'est prévue qui reste donc fixée pour les activités économiques des communautés à 61 634 € au titre du régime d'exonération des impôts commerciaux des activités accessoires des organismes non lucratifs. Mais, à défaut de pouvoir se prévaloir de cette franchise associative, les communautés pourront toujours faire jouer la franchise spécifique à la TVA prévue pour les petites entreprises au CA pour les ventes inférieur à 82 200 € et à 32 900 € pour les prestations de service.

Gageons toutefois que de nombreux magasins de communautés seront au-dessus de ces seuils et ne pourront donc pas bénéficier de la mesure.

La taxe sur les salaires et le crédit d'impôt compétitivité

Le **taux majoré de 20 %** de la taxe sur les salaires applicable à la fraction des rémunérations excédant 152 279 € est supprimée pour la taxe due à raison des rémunérations versées à compter du **1^{er} janvier 2018**. Ces

rémunérations sont dès lors taxées, au maximum, au taux majoré de 13,60 % applicable à la fraction des rémunérations excédant 15 417 €.

L'exposé des motifs du gouvernement pour cette mesure ne manque pas de sel. Il s'agit de favoriser l'implantation en France d'activités à haute valeur ajoutée et le recrutement par les entreprises françaises de cadres étrangers, en allégeant la charge fiscale de ces employeurs. Malheureusement, les communautés employant du personnel et qui versent des salaires en toute hypothèse nettement inférieurs à ces limites seront loin de pouvoir bénéficier de cette avantageuse décision.

La loi **supprime aussi le crédit d'impôt** de taxe sur les salaires prévu par l'article 231 A du CGI en faveur des **organismes sans but lucratif** et ce pour la taxe due à raison des rémunérations versées à compter du **1^{er} janvier 2019**. Ce crédit d'impôt de taxe sur les salaires, qui aura été finalement très éphémère puisque créée en 2017, est assis sur une fraction des rémunérations que les organismes sans but lucratif et assimilés visés à l'article 1679 A du CGI versent à leurs salariés au cours de l'année civile et est calculé au taux de 4 %. Il s'impute sur le montant de taxe sur les salaires dû au titre de la même année, lors de la souscription de la déclaration annuelle de régularisation l'année suivante.

Des communautés reconnues et même certaines qui ne le sont pas ont pu en bénéficier en leur qualité d'employeur. Elles le pourront encore pour les rémunérations versées en 2018 mais pas au-delà. L'exposé des motifs de la loi indique qu'il a été accordé au secteur associatif par souci d'égalité avec les entreprises du secteur lucratif mais que dès lors que le crédit d'impôt compétitivité a été supprimé, le crédit d'impôt de taxe sur les salaires ne pouvait subsister. Certaines communautés qui développent une activité économique par le biais d'une société industrielle et commerciale et qui emploient des salariés extérieurs peuvent avoir bénéficié du CICE qui demeure encore en 2018 mais dont la loi de finances abaisse le taux de 7 à 6 % des rémunérations versées en 2018 avant sa disparition définitive en 2019.

Cette suppression du CICE et du crédit de taxe sur les salaires est la contrepartie de la mise en place en 2019 d'un plan d'allègement des cotisations sociales patronales jugées plus efficace pour promouvoir l'emploi.

Cet allègement des cotisations sociales patronales, porté dans la loi pour le financement de la sécurité sociale 2018, sera de 6 points sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC, complété par un allègement renforcé de 3,9 points au niveau du SMIC soit un total de 9,9 points ■

Pierre Avignon

Opérations sur les marchés financiers

Pourquoi et comment se faire attribuer un « LEI » ?

Un certain nombre de communautés ont reçu fin 2017 de leur banque ou société de gestion, une information relative au renforcement de la sécurité et de la transparence des transactions financières, prévue par une nouvelle réglementation dite MIF2.²¹

Cette information est assortie de l'obligation, pour chaque destinataire, de se procurer un *Legal Entity Identifier*²² ou LEI, et de le communiquer dès que possible, et en tous cas avant le 31 décembre 2017, à défaut de quoi ses transactions sur les instruments financiers (hors OPC) seraient bloquées à compter du 3 janvier 2018.

Plusieurs communautés s'inquiétant de la portée de cette obligation, et butant sur le mode d'emploi d'attribution de ce LEI, nous avons pensé utile de présenter la question le plus simplement possible. Nous restons bien sûr à leur disposition.

Qu'est-ce que le LEI ?

Le LEI est un code alpha-numérique à 20 caractères, lié à des informations de référence clés, qui permet une identification unique à l'échelle mondiale, pour toute entité juridique active sur les marchés financiers.

Qui doit se procurer un LEI ?

Toute communauté faisant des transactions boursières sur ce qu'on appelle des « titres vifs » (catégorie à laquelle appartiennent les *actions et obligations*) ou ayant l'intention d'en faire, doit demander un LEI et le transmettre à la banque dépositaire et gestionnaire de son compte-titres, et le cas échéant, à la société de gestion de portefeuille²³ si un mandat lui a été confié.

Qu'en est-il de l'exception concernant les OPC²⁴ ?

Par exception, les achats et ventes d'OPC, continueront à être exécutés sans LEI. Par voie de conséquence, la communauté qui ne détiendrait

²¹ Directive 2014/65/UE et Règlement UE n° 600/2014 du 15/205/2014 concernant les marchés d'instruments financiers

²² Identifiant d'entité juridique

²³ Si celle-ci a délégué à ses dépositaires sa déclaration sur les transactions sur instruments financiers, elle réclamera le LEI de son client. Dans le cas contraire, non.

²⁴ Organismes de Placement Collectif (dont font partie les SICAV et les Fonds Communs de Placement).

que des SICAV, par exemple et n'a pas l'intention d'acquérir d'autres catégories de titres, n'a pas à demander un LEI.

Les délais sont-ils impératifs ?

Les courriers des banques et sociétés de gestion indiquent que sans LEI, tous les ordres des clients concernés seront bloqués à compter du 3 janvier 2018. Cela concernera donc les achats comme les ventes.

Cependant, la demande de LEI pourra être faite à tout moment, si elle est nécessaire. Sans LEI, pas de transaction sur titres vifs, jusqu'à la fourniture du LEI.

Comment obtenir le LEI ?

C'est sur le site de l'Insee (<https://lei-france.insee.fr/index>) que la démarche doit être faite. Préalablement la communauté doit disposer d'un numéro de siren.

Qu'est-ce que le siren et comment savoir si la communauté en a un ?

Le **siren** est un numéro à 9 chiffres permettant l'identification d'une unité légale (entreprises commerciales mais aussi artisans, associations, syndicats professionnels et administrations).²⁵ Un grand nombre de communautés, disposent déjà d'un siren : notamment si, **comme communautés**, elles ont été employeur, ou payé l'impôt sur les sociétés ou de la TVA. Il convient de rechercher ce numéro dans les documents administratifs, même anciens.

Comment demander un siren ?

Une congrégation légalement reconnue n'aura pas de difficultés à se faire attribuer un siren, en faisant sa demande par courriel à l'adresse **sirene-associations@insee.fr** en y joignant une copie de l'extrait paru au journal officiel, lors de la reconnaissance légale, ou de la modification des statuts.

Quelle est la marche à suivre sur le site de l'Insee pour obtenir le LEI ?

En possession d'un siren, la communauté peut se lancer sur le site de l'Insee. Le processus prendra jusqu'à une dizaine de jours.

- Il faut commencer par s'inscrire sur le site en créant son **espace personnel** (dont il convient de conserver les codes pour le suivi).
- Avec identifiant et mot de passe, on peut accéder à l'onglet « mes démarches ».
- Sélectionner alors « **demander un LEI pour une société** » et suivre les instructions.

²⁵ Le **siret**, lui, est composé de 14 chiffres, dont les 9 premiers correspondent au siren. Il identifie une unité géographiquement localisée ou s'exerce tout ou partie de l'activité économique de l'unité siren.

- Dans le parcours, on doit attendre **l'arrivée par courrier postal d'un code** pour confirmer la demande de LEI faite en ligne.
- Une fois le courrier réceptionné, et le code indiqué, la finalisation de la demande pourra se poursuivre. Attention, on peut être dérouté par l'étape « déclarer les relations financières » indispensable, pour accéder au paiement : que ce soit pour « parent direct » ou pour « parent ultime », il faut cocher « je ne peux pas renseigner de société mère » qui correspond au motif « cette entité n'entre dans aucun périmètre de consolidation ». C'est en effet le cas le plus probable pour les communautés.

Il en coûtera à chacune 150 € pour cette première certification, (et 50 € chaque année).

Le paiement en ligne, permet de recevoir immédiatement le reçu et en quelques heures, le LEI.

Quelle est la situation de la communauté non reconnue, qui n'a pas de siren et doit demander un LEI ?

Nous l'invitons à contacter la Fondation des Monastères, pour rechercher la meilleure solution pratique.

Madeleine Tantardini



© DR - SAV

Au sommet du Ventoux, le 18 octobre 2017 à 16h45.

ACTUALITÉ

La Fondation « hors les murs »

Conseil d'administration de rentrée dans le Vaucluse

18, 19 et 20 octobre 2017

Qu'ajouter aux belles pages que nous ont confiées nos hôtes de Blauvac, du Barroux et de Sénanque, éditées dans cette revue de janvier ? Sinon quelques images où l'on sent pointer l'allégresse des communautés qui nous ont reçus, cette joie de partager et de rendre grâce, tout à la fois profonde et flamboyante ? À l'image de la Provence à l'automne, au pied du Ventoux, qui, dans la clémence d'une fin d'été, se prépare activement à accueillir le silence hivernal.

D'abord Blauvac et son château-monastère où s'est installé le Conseil durant les deux demi-journées de ses travaux. Un **mercredi** de mi-octobre, dans la douceur de midi, Mère Anne-Emmanuelle, abbesse de Notre-Dame de Bon Secours, et ses sœurs nous réservaient un accueil provençal « en terrasse », autour d'un verre de Rasteau doré, 100 % grenache – l'une des plus anciennes appellations

de la Vallée du Rhône –, accompagné d'olives de Mazan – des tanches, bien sûr – et des tomates cerises du potager. Il faut dire que la configuration du monastère, l'étendue du domaine et la multiplicité des points de vues invitent à la promenade, aux échanges, à la méditation et à la louange. Nous en avons largement profité : à chaque pause, au retour de chacune de nos

escapades (dont l'une au sommet du Ventoux, 1909 mètres, 9°, ambiance lunaire), avant et après les repas – préparés et servis par les sœurs pour nous aider à respecter le programme très minuté de ces journées. Qu'elles en soient infiniment remerciées.





« *Comment rendrai-je au Seigneur tout le bien qu'il m'a fait ?* ». Le verset du psaume 115 chanté aux Vêpres de ce mercredi-là exprimait avec justesse le sentiment de chacun. D'autant plus que la journée n'était pas finie : une visite organisée du monastère nous était proposée par nos hôtes. Bien que le jour commençât à décliner, horaire d'hiver oblige, la lumière était à l'intérieur : l'église à l'acoustique exceptionnelle²⁶, le dépouillement de la salle du chapitre rehaussé de rouges puissants, la salle commune sobre et fonctionnelle qui accueille aussi des

réunions extérieures, le *scriptorium* de plain-pied, aux allures de salle d'étude – qui a pris la place de la piscine intérieure des anciens propriétaires –, le réfectoire des sœurs tout de bois vêtu avec sa grande cheminée, sa tribune de lecture et ses marque-place joliment décorés... Point d'orgue de la visite, la fabrique des hosties, où l'on maintient une atmosphère douce et humide et d'où s'échappe une bonne odeur de froment cuit. Avec la faconde d'une authentique boulangère, Sœur Marie-Samuel, qui préside à l'activité, n'a pas caché qu'au-delà de la méthode, il y a, indéniablement, le coup de main...



Jeudi nous réservait une série d'événements. En fin de matinée, alors que certains d'entre nous faisaient emplette au magasin monastique, un frère prémontré de Saint-Michel de Frigolet se présenta pour s'enquérir d'une commande de « déchets d'hostie »²⁷. Signal que nos invités commençaient à arriver. Et en effet, l'un après l'autre ou en co-voiturage, les supérieurs et leurs accompagnateurs d'une quinzaine de monastères

²⁶ Voir en couverture du n°179 de Juillet 2014 des *Amis des Monastères*.

²⁷ Il s'agit des chutes après découpe des plaques. Elles sont consommées émietées, en panure pour des gratins salés, ou sucrées mélangées à du miel nous a-t-il expliqué.



de la région grand-est – venus parfois de très loin – se rassemblaient sous le soleil au lieu bien nommé *La Rencontre* : moines et moniales de Jouques, Simiane-Collongue, Taulignan, Montfavet, Frigolet, Sénanque, Ganagobie, Uzès, Avignon, Solan, Rosans et du Barroux avaient pu quitter leur charge et faire la route jusqu'à nous, heureux de se retrouver et, en attendant la fin du Conseil, de partager un kir au rosé du Domaine de Massane, en groupes improvisés. Sur des tables festives, colorées et fleuries – un joli pochon de lavande marquant chaque place – un succulent déjeuner nous était servi, arrosé d'une cuvée 2015 «Les Cinq Orages», un vin rouge AOP du Ventoux, élevé par la troisième génération de vignerons au Domaine du Bon Remède. Et ce fut une joie hors du temps, si palpable, que ces quelques heures nous semblèrent bien courtes ! À peine le temps des aurevoirs, nous reformions nos équipages pour les visites prévues l'après-midi.



Au programme, les deux monastères du Barroux, à une vingtaine de kilomètres de Blauvac, notre joyeuse caravane progressant à bon rythme sur les routes lumineuses de cette belle arrière-saison, guidée par Dom Louis Marie, Abbé de Sainte-Madeleine, au volant de son fougueux utilitaire.

Première étape, chez les moniales, à **Notre Dame de l'Annonciation**. Le point de vue sur les Dentelles de Montmirail est ici exceptionnel. Après une visite commentée de l'église – on aura noté, à la volée, la portée didactique des chapiteaux du chœur dédiés aux quatre évangélistes, les statues de l'Archange Gabriel et de la Vierge de l'Annonciation –, Dom Louis-Marie nous introduisit dans le grand parloir. La joie des sœurs et la chaleur de leur accueil nous firent très vite oublier la grille, où nous nous tenions de part et d'autre. Un petit film de présentation du monastère, rondement monté, sur l'arrivée et la prise de possession de la colline par les bénédictines, sur la construction du monastère et la vie à l'abbaye, devait, si besoin était, briser la glace. Après quelques mots de transition de Mère Placide, Abbesse, il nous sembla tout naturel de nous présenter succinctement à la communauté, dans nos fonctions au service des monastères, et il faut bien dire que nous y fûmes encouragés par les exclamations joyeuses des sœurs. Après quelques-unes de nos questions sur leurs activités économiques notamment, une belle histoire d'héritage inattendu d'un métier à tisser et d'un métier tout court,



Après quelques mots de transition de Mère Placide, Abbesse, il nous sembla tout naturel de nous présenter succinctement à la communauté, dans nos fonctions au service des monastères, et il faut bien dire que nous y fûmes encouragés par les exclamations joyeuses des sœurs. Après quelques-unes de nos questions sur leurs activités économiques notamment, une belle histoire d'héritage inattendu d'un métier à tisser et d'un métier tout court,



au sens noble du terme, nous firent toucher de près ce qu'est la Providence. Elles nous présentèrent quelques-unes de leurs productions, des vêtements liturgiques, qui sont d'authentiques chefs d'œuvres, des étoles pour dames, que le Père Abbé de Sainte-Madeleine a la délicatesse d'offrir aux mamans des profès à l'occasion de leurs vœux définitifs... On le voit et on le sent avec beaucoup de douceur, les deux communautés bénédictines du Barroux partagent une belle unité spirituelle et une forte solidarité économique, bien visible à la boutique monastique.



Aussi Dom Louis était-il de retour à 17 heures tapantes pour nous convoyer vers son **Abbaye Sainte-Madeleine**, par les routes de traverse, et tâcher d'être, tant bien que mal, à l'heure pour les Vêpres. Une gageure que notre bienveillant guide devait relever avec sportivité et panache, à l'heure où la circulation commence à se densifier. Sur des chemins où il est difficile à deux voitures de se croiser, le face à face d'un véhicule et d'un cortège qui en compte près de quinze est, à tous égards, une indiscutable perturbation. Arrivés au numéro 1201 du Chemin des Rabassières, les véhicules une fois parqués, notre hôte nous rassemblait sans hâte et nous invitait à entrer dans l'église pour assister à l'office. Dans un latin psalmodié d'une grande et évidente beauté. Que l'on maîtrise ou non la langue,



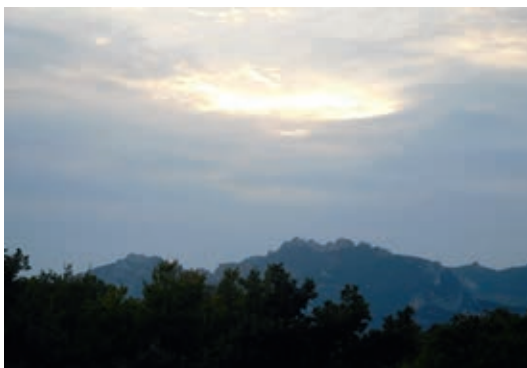
« *il est de fait que beaucoup d'hommes sont plus capables de chanter avec le cœur qu'avec la bouche, si bien qu'en ces derniers ils chantent en quelque sorte eux-mêmes, et ainsi, écoute reconnaissante et chant des chanteurs deviennent ensemble une unique louange de Dieu* »²⁸. Un livret à l'usage des fidèles, *Vêpres de l'office bénédictin*²⁹, permet d'en suivre le déroulement. La version française est donnée en regard. Confortable pour ceux dont les études latines se perdent dans le temps de l'enfance...

**Dirigatur oratio mea sicut incensum
in conspectu tuo : elevatio manuum
mearum sacrificium vespertinum.**³⁰

*Que ma prière monte devant vous comme
l'encens ; que mes mains levées vers vous
soient comme le sacrifice du soir*



Au sortir des vêpres, la lumière du jour le permettait encore, les Frères Raphaël et Louis rejoignirent le Père Abbé, pour nous faire profiter encore, avec leur allégresse communicative, de vues imprenables de leur très belle maison. En un certain point de l'abbaye, en effet, le mont Ventoux et la ligne dentelée de Montmirail se font face, dans une lumière très différente. Un moment de louange, que l'on aurait dit comme suspendu, et qui



devait être capté, sachant, au fond de nous qu'aucune de ces impressions ne peut l'être.

²⁸ Benoît XVI, *L'esprit de la musique*, Chap.I, Les fondements théologiques de la musique sacrée, p.40, Editions Artège, 2011

²⁹ Extrait du *Diurnal monastique* (Office bénédictin des laudes à complies suivant le Bréviaire monastique édité en 1963 selon le Code des Rubriques du Bx Jean XXIII) publié aux Éditions Sainte-Madeleine en 2002. Le livret est lui édité en 2006.

³⁰ Ps 140



Par contre, nous garderons bien chantants dans nos mémoires la générosité souriante des frères du Barroux, leur grande disponibilité et le tempo *allegro vivace* de l'après-midi que nous avons partagée avec eux. Nos âmes d'enfants semblaient, ce jour-là, plus promptes à s'exprimer que notre latin d'écoliers ! « *Catholicité ne veut pas dire uniformité. [...] il faut que dans l'unité de la liturgie catholique, la diversité des possibilités retrouve droit de cité.* »³¹ Nous avons eu le privilège d'approcher concrètement, ce qui caractérise la filiation bénédictine des moines de Sainte-Madeleine³² et l'une des branches prodigues du grand arbre monastique de saint Benoît. *Deo gratias.*



De retour à Blauvac pour un dîner d'aurevoir à nos hôtesseS compréhensives et disponibles malgré l'heure tardive, un autre aurevoir en forme d'hommage-surprise unanime fut rendu par la Fondation à M. Olivier Le Clère, conseiller pendant de nombreuses années sur les questions financières, une fonction qu'il allait quitter en fin d'année.

Notons que M. Le Clère avait déjà dans l'après-midi ému son auditoire en évoquant avec simplicité devant les moniales du Barroux ses années d'enfant de chœur : en effet, il avait alors eu l'occasion de servir des messes célébrées par Dom Gérard !³³

³¹ Benoît XVI, Ibid., p.39.

³² Comme on a pu le lire en pages 29 et suivantes.

³³ S'il s'agit, on l'aura compris, de Dom Gérard Calvet, fondateur de la Madeleine de Bédouin.

Vendredi, départ en ordre dispersé pour une journée à Sénanque, qui commença par une étape touristique matinale à Gordes. Chacun des équipages menant sa visite comme il l'entendait et les itinéraires se tissant de point de vue en monuments d'exception dans un village, somme toute, peu étendu, la Fondation des Monastères finit par se donner l'impression d'avoir investi le bourg et ses rues en calade. Autant le château, les ruelles, le village des



bories, les campaniles, les fortifications ne présentent pas de surprise à celui qui découvre le charme des lieux, autant les couleurs vives qui décorent l'intérieur de l'église Saint-Firmin ne laissent de faire contraste avec l'environnement minéral du bourg.

Nous étions attendus à Sénanque un peu avant la messe de midi. En l'absence du Père Abbé, Frère Jean, qui s'était associé à notre déjeuner la veille à Blauvac, nous fit les honneurs de son abbaye mondialement réputée, symbole parfait de la Provence d'antan dans l'imaginaire collectif. Le temps de la floraison des lavandes étant déjà loin, la moindre fréquentation touristique nous permit de monopoliser nos hôtes : Frère Jean, Prieur, Frère Jean-Baptiste, auteur d'un brillant article *Visite de l'Abbaye de Sénanque*, paru en 2008 dans *Les Amis des Monastères*³⁴ ainsi que M. Pierre-Yves Rinquin, directeur de la boutique monastique et intendant de la communauté dont nous avons eu le plaisir de faire la connaissance. Nous voulons sans attendre les remercier tout à la fois pour leur très fraternelle disponibilité et pour la grande expertise de leurs exposés.



³⁴ Voir page 43.



À l'intérieur de l'église, une fraîcheur contrastant avec le soleil encore chaud nous attendait, ainsi qu'une très belle messe, célébrée, presque en « intimité » : de fait, actuellement cinq moines vivent à Sénanque. Un sentiment renforcé par les qualités acoustiques du lieu : d'aussi loin du chœur que l'on se

trouvât, les deux psaumes de sexte du vendredi, chantés après la communion, nous parvenaient très distinctement :

*Et moi, par ta justice, je verrai ta face :
Au réveil, je me rassasierai de ton visage*³⁵

Tentons d'imaginer avec quelle finesse les sons parviendront à l'assemblée une fois restitué le sol en pierre...

Pour nous permettre de retrouver et de faire partager cette qualité de recueillement, et les chants de louange, la communauté de Sénanque nous fit une très belle surprise : en entrant dans le grand réfectoire, décoré de bouquets de branches aux couleurs chatoyantes de la nature environnante, chaque convive découvrait à sa place un CD des *Laudes et Vêpres* enregistré en novembre 2011 par la schola des moines de l'abbaye. Un flacon d'huile essentielle de lavande, produite à l'abbaye et souveraine pour bien des petits maux, accompagnait ce somptueux cadeau. Un repas succulent, alliant les saveurs du potager aux produits de saison nous était servi accompagné de vin de Lérins.

L'après-midi fut tout entière consacrée à la visite de ce haut



³⁵ Ps 16, 15

lieu dont la première implantation dans ce vallon, dans le but de fonder une abbaye cistercienne, remonte au milieu du XII^e siècle. Une visite à trois voix : Frère Jean-Baptiste pour l'architecture, l'histoire et l'art, M. Rinquin pour les aspects économiques, les projets, l'organisation et l'aménagement de la boutique, et Frère Jean, en modérateur, pour l'itinéraire à suivre, les grandes évolutions et le respect du timing, ce qui exige un doigté certain !



Le grand intérêt des visites guidées, qui sont désormais le seul moyen de visiter l'abbaye, c'est d'être accompagné au-delà de l'apparence,

d'entrer dans l'histoire des hommes et d'entendre leurs motivations. Pour suivre des chantiers d'une telle envergure, pensés depuis de longues années et initiés, pour certains, depuis peu, il faut des fonds, bien entendu, mais il faut aussi une forme de vénération pour un lieu et ce qu'il représente à l'échelle des siècles mais surtout à la hauteur des hommes qui les ont traversés. De fait, sur la centaine de photos prises par notre groupe ce jour-là à Sénanque, un grand nombre, pour ne pas dire la plupart, saisissent des détails, parfois infimes, ce qui est caractéristique de la précision et de la variété des sujets exposés. Infimes et pourtant bien visibles si l'on y est attentif, comme cette marque de tâcheron sur un mur de pierre du dortoir qui semble lever les bras au ciel et chanter ce que nous avons dans le cœur à la fin du voyage : Alléluia !...



Marie-Christine Cécillon

Les photographes du groupe, amateurs pour la plupart, ont participé à l'illustration de ces pages (HL, YP, SdeV, mcc). Pour chaque photo, les droits sont réservés.

Échos des monastères

Lectures de saint Bernard : l'entendre aujourd'hui

À l'Abbaye Sainte-Marie de Rieunette en **juillet 2017**, la troupe Actant-scène était attendue. RCF Pays de l'Aude avait diffusé plusieurs fois par jour, la semaine précédant la représentation, une émission enregistrée par les comédiens, illustrée par le merveilleux texte d'Albert Béguin, traducteur et éditeur des œuvres mystiques de saint Bernard, aux éditions du Seuil en 1953.



Voici comment il présente la singularité de Bernard, et l'actualité de sa parole dans le monde tourmenté de l'après-guerre. « *J'ai commencé ce long labeur dans une chambre d'hôtel de New York par un après-midi étouffant de juillet 1949, après avoir reçu le premier choc de la vie américaine. Je l'ai continué sous le ciel violet de Californie, sur les hauts plateaux du Mexique, puis par un printemps glacial aux rives espagnoles de la Méditerranée. Certains sermons ont ouvert mes journées brumeuses à Londres, lumineuses en Toscane, anxieuses dans les ruines d'un Berlin à double visage. J'ai écouté le dialogue de l'Époux et de l'Épouse au bord du Gange, sur la côte de Malabar et près des grands temples dravidiens du Sud de l'Inde. La majeure partie de ce volume a été traduite à Paris. Sous tant de cieux, au contact de sociétés diversement inquiétantes, parmi des préoccupations très éloignées de celles qu'on put avoir à Clairvaux, pas une fois Saint Bernard ne m'est apparu comme un étranger.* »

Depuis 2013³⁶, Actant-scène joue dans des régions et devant des auditoires multiples. Les émotions portées par les textes et la musique – la colère, la douleur de perdre un être cher, le désir profond de justice, l'appel vigoureux à respecter le bien commun – concernent chacun. Parmi les réactions spontanées recueillies à l'issue du spectacle, nombreux sont les auditeurs étonnés de l'actualité de ces textes. Des textes que l'on a plaisir à accueillir et à faire partager ! ■

Saison 2017

Sainte Marie de Rieunette (11) en juillet, Notre-Dame de la Paix à Castagniers (06) en août, La Joie Notre-Dame à Campénéac (56), en novembre

2018 - Date confirmée

Abbaye Sainte-Marie du Rivet (33), 15 avril 2018

contact@actant-scene.fr – Tél. 06 70 635 635

³⁶ Voir pp. 37 et 38 de l'article consacré au parcours de Cîteaux, en juillet 2017 dans *Les Amis des Monastères*, n°191.

Le Musée de l'Ancienne abbaye de Landévennec, obtient l'appellation « Musée de France ».

La bonne nouvelle est parue au Journal Officiel quelques jours après la parution de notre numéro de juillet où le musée³⁷ s'exposait jusqu'en couverture ! L'arrêté publié le **29 juillet dernier** fait des 1794 objets inscrits à l'inventaire du musée une collection « Musée de France ». **Seule collection issue d'un monastère qui se voit attribuer cette reconnaissance officielle**, elle lui a été accordée à l'unanimité des membres du Haut Conseil des musées, au nombre desquels

Un patrimoine aux bons soins du monastère
Si le Musée de l'Ancienne abbaye est géré par l'Association Abati Landevenneg³⁹, la collection, elle, appartient à la communauté des bénédictins de l'abbaye Saint-Guérolé. Propriétaire des ruines de l'Ancienne abbaye, et donc des objets qui y ont été découverts, la communauté a demandé et obtenu en son nom l'appellation « Musée de France ».

figure le directeur du musée du Louvre, sur un dossier présenté par Frère Jean-Michel Grimaud, père abbé de la communauté des bénédictins, propriétaire de la collection, et par Bernard Hulin, directeur du musée. Premier atout, les fouilles³⁸. En mettant au jour les objets, témoins intimes de la vie des hommes qui ont vécu sur le site du VI^e au XVIII^e siècles, elles ont contribué à une meilleure connaissance de l'histoire du monastère (et la place singulière de cette abbaye sur la voie maritime qui relie l'Espagne, l'Aquitaine, la vallée de la Loire, la Normandie et la Grande-Bretagne), mais aussi de celle de la Bretagne et des Bretons. Un autre argument a pesé : les expositions temporaires qui dévoilent de manière ludiques, des aspects inédits des collections, l'accessibilité des collections au public le plus large (familles, scolaires, enfants hospitalisés...), et toutes les initiatives qui mettent le public au centre de la vie du musée. Les projets ne manquent pas dont nous ne manquerons pas de nous faire l'écho. Laissons à saint Guérolé le mot de la fin :

« C'est un lieu extrêmement agréable, inaccessible à tous les vents, comme un paradis magnifiquement tourné vers le soleil levant... Un jardin orné de fleurs de toutes sortes de couleurs, où récolter les fruits non seulement de la terre mais encore et surtout du ciel. » Vie de saint Guérolé, IX^e siècle. ■

Qu'est-ce qu'un Musée de France ?

Attribuée par le ministre de la culture, l'appellation porte sur des collections reconnues d'intérêt public. Ce statut offre une meilleure protection juridique aux objets contre le vol et les destructions. Elle rend également les collections éligibles à des aides de l'État.



Musée de l'Ancienne abbaye
Place Yann Landevenneg - 29560 Landevennec
musee-abbaye-landevennec.fr

³⁷ *Les Amis des Monastères*, n°191 – Juillet 2017, Le patrimoine monastique à l'abbaye, Deuxième partie de notre dossier « Exposer le patrimoine monastique ».

³⁸ Commencées en 1978 sous la direction d'Annie Bardel (CNRS, Université de Rennes), plus tard rejointe par Ronan Perennec (Mission archéologique du Finistère).

³⁹ À l'heure où nous imprimons et jusqu'au 1^{er} janvier 2018, date à laquelle le groupement d'intérêt public « Musées des territoires finistériens » prendra le relais.



© DR - HL

Célébrations du quatrième centenaire des Bénédictines de Notre-Dame du Calvaire : 1617-2017 Renovamini

« *Voici que je fais toutes choses nouvelles* »...

Le dernier numéro des *Amis des Monastères*, qui leur était consacré, annonçait cet événement exceptionnel. **Dès le mercredi 25 octobre**, c'est sous un soleil généreux, que les célébrations étaient lancées, en congrégation, à Prailles avec les sœurs des différents monastères, en compagnie de deux frères capucins, Éric Bidot et André Mesnard. Un

temps de recueillement devant les manteaux des fondateurs et celui de saint François d'Assise était prévu afin de faire mémoire des origines de la congrégation, du chemin parcouru et de renouveler sa confiance en l'avenir.



© DR - HL

Les **jeudi 26 et vendredi 27 octobre**, ouvert par Mère Marie Mühlethaler, prieure présidente, un colloque organisé par Daniel-Odon Hurel (CNRS) à la maison de la Trinité à Poitiers, en présence de nombreux scientifiques, chercheurs, bibliothécaires, enseignants, spécialistes du XVII^e siècle, développait plusieurs des aspects historique, liturgique et spirituel de la fondation ; des exposés prolongés par de féconds échanges autour des enseignements novateurs de la réforme bénédictine pour aujourd'hui⁴⁰.



© DR - HL

Autre grand moment de ces célébrations, le **concert spirituel** du jeudi à la cathédrale de Poitiers, *Complainte à la Vierge*, que les sœurs travaillent depuis deux ans, sous la direction de la soprano Carole Matras et accompagnées à l'orgue par Manolo Gonzalez⁴¹. Ces pièces du XVII^e siècle, exhumées par les archivistes, renouvellent le regard porté sur le style liturgique des premières décennies de la Congrégation. ■

⁴⁰ Les vidéos des interventions sont en ligne sur le site de la Congrégation, qui a profité de l'occasion pour faire peau neuve, www.benedictines-ndc.com

⁴¹ Des extraits du concert spirituel à la cathédrale de Poitiers le 26 octobre sont en ligne sur le site. D'autres dates sont prévues pour ce concert, les 15 (Prailles) et 21 (Bouzy-la-Forêt) avril 2018, ainsi que l'enregistrement d'un CD !

Agenda

12 et 13 avril 2018 – Colloque

Quatrième centenaire de la mort de Madame Acarie

Les carmélites de Pontoise célèbrent en 2018 avec le Carmel de France le quatrième centenaire de la mort de la Bienheureuse Marie de l'Incarnation (Madame Acarie), que le Ministère de la Culture a décrété Commémoration nationale. Diverses publications sont en cours et plusieurs manifestations sont prévues tant à Pontoise qu'à Paris, en particulier un colloque :

Madame Acarie (1566-1618)

Mystique, politique et société au lendemain des guerres de Religion

Colloque anniversaire des 12 et 13 avril 2018 – Institut catholique de Paris

« Barbe Acarie est une figure majeure du milieu dévot parisien au tournant des XVI^e et XVII^e siècles. (...) Souvent citée pour son rôle fondateur dans l'implantation du carmel thérésien en France, Madame Acarie a été relativement peu étudiée pour elle-même. Le quatre centième anniversaire de sa mort, le 18 avril 1618 au carmel de Pontoise, après quatre ans seulement de vie religieuse sous le nom de soeur Marie de l'Incarnation, est l'occasion de mettre en lumière cette femme d'influence, considérée comme une sainte par plusieurs dès son vivant et béatifiée en 1791. »⁴²

Responsable de l'organisation

David GILBERT (ICP, faculté de théologie) d.gilbert@icp.fr ou 07 86 12 80 25

Une information communiquée par le Carmel Saint-Joseph de Pontoise
55 Rue Pierre Butin, 95300 Pontoise – Tél. 01 30 32 35 21 – www.carmelpontoise.com

12 juin 2018 – Session Corref/FDM

La Conférence des religieux et religieuses de France et la Fondation des Monastères organisent une session d'étude sur le thème suivant :

L'accompagnement des personnalités « difficiles » en communauté.

En effet, la vie religieuse se vit généralement en communauté sous le même toit. Mais des personnalités peuvent ne pas être adaptées à ce vivre ensemble. D'autres au cours de leur vie religieuse, pour diverses raisons, ne peuvent plus s'y intégrer. Les responsables d'instituts sont souvent démunis face à des situations cruciales pour les personnes en souffrance et pour les autres membres de la communauté. Sans avoir de réponses toutes faites, des pratiques peuvent être partagées.

La session a la double visée d'aider les personnalités dites « difficiles » ou ressenties comme telles à s'intégrer dans la communauté, et de permettre à la communauté d'intégrer et d'accompagner ces personnes tout en se protégeant.

La session sera pluridisciplinaire en faisant intervenir médecin, sociologue et spécialistes de l'accompagnement, religieux en responsabilité et praticiens du droit canonique, et laissera un grand espace de dialogue avec le public.

Cette journée s'adresse aux supérieur(e)s et aux membres de leur Conseil.

Session 12 juin 2018, de 9h à 17h15

chez les Frères des écoles chrétiennes, 78A rue de Sèvres, 75006 Paris.

Pour tout renseignement

Corref, 3 rue Duguay-Trouin, 75006 Paris, Tél. 01 45 48 18 32

e-mail : secgen@corref.fr ou secandlauer@corref.fr.

⁴² Extrait de l'argument du colloque © ICP



Bienheureuse Marie de l'Incarnation
Toile du XVI^e – © Carmel de Pontoise

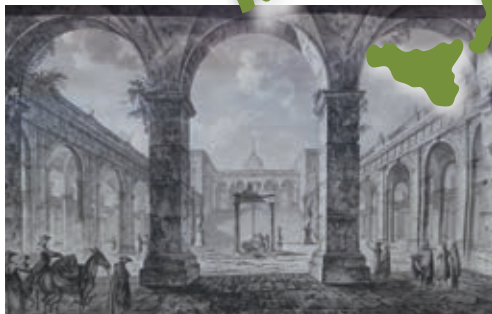
CLOÎTRES D'ICI ET D'AILLEURS

Les cloîtres de l'abbaye du Mont-Cassin



Fondée en 529 par saint Benoît de Norcia, sur le lieu d'une tour antique et d'un temple dédié à Apollon, située à 519 mètres au-dessus de la mer, l'abbaye du mont Cassin a subi au cours des temps une alternance de destruction, saccage, tremblements de terre, et reconstructions.

Détruite par un tremblement de terre en 1349, et reconstruite ensuite, l'abbaye revêt depuis le xvii^e siècle l'aspect typique d'un monument baroque napolitain.



En février 1944, durant la seconde phase de la bataille de Montecassino, un bombardement massif des forces alliées la détruisit de nouveau. L'archiabbé Gregorio Diamare avec l'aide d'un colonel allemand avait mis en sûreté les objets et collections les plus précieuses.

La reconstruction de l'abbaye fut réalisée de 1948 à 1956, à l'identique, "*com'era e dov'era*", ou peu s'en faut.



Le **premier cloître**, au sud, par lequel les touristes pénètrent dans l'abbaye, est construit à l'emplacement du temple antique de Diane.

Le **second, dit cloître du paradis**, est de style renaissance, dans le genre de Bramante, de 40 mètres sur 30 mètres, y compris un vaste escalier qui conduit à un portique menant au cloître des bien-faiteurs.



À l'opposé de cet escalier, la loggia du paradis ouvre sur la vallée, les monts alentour et le cimetière polonais.





Le cloître dit des bienfaiteurs est attribué à Antonio da Sangallo le jeune et date dans sa version originale de 1513. Il est orné de 24 grandes statues de papes, saints ou rois, qui ont contribué au cours des siècles à embellir l'abbaye, et permet d'accéder à l'église abbatiale, détruite en 1944, reconstruite et consacrée par le pape Paul VI en 1964.



D'autres petits cloîtres viennent s'intercaler entre les différents bâtiments de l'abbaye ; moins solennels, ils sont comme des lieux de paix, d'ombre et de silence dans ce haut lieu de spiritualité.

*Texte et photos
Fr. Hugues Leroy*

NOTES DE LECTURE

Le chemin du cœur. L'expérience spirituelle d'André Louf (1929-2010), Charles Wright, Editions Salvator, mai 2017, 300 pages, 21 €

Charles Wright n'a pas écrit une biographie « pieuse » de Dom André Louf nous avertit la 4^e page de couverture de ce livre magnifique. Il aurait trompé le lecteur sur celui qui a tant éprouvé les tiraillements d'une nature profuse avant d'expérimenter l'œuvre unificatrice de Dieu. Non, Charles Wright retrace l'itinéraire rayonnant mais aussi douloureux, et finalement apaisé d'un moine qui éclaira son temps, qui peut encore éclairer le nôtre. Après avoir recueilli de nombreux témoignages et fréquenté patiemment son œuvre, le premier, il ouvre son journal spirituel. Alliant le recul d'un enquêteur à la proximité d'un disciple, il retrace le chemin d'un homme que le génie n'a pas éloigné de nous. Et sa plume court, alerte.

Ce qui nous frappe dans la vie de l'ancien abbé du Mont-des-Cats, c'est le double désir de ne pas enterrer ses talents et de leur préférer Dieu. Toutes proportions gardées, nous pouvons nous reconnaître dans cette humaine ambiguïté. Traversant les multiples engagements de Dom André, dans lesquels il brilla, l'appel irrésistible de Dieu l'invite à descendre au fond du cœur pour L'y trouver, Lui, la Vie vivante, et Le prier en Esprit et vérité. Pas de descente au fond du cœur sans vérité sur soi, sans pauvreté spirituelle, ni, d'une manière ou d'une autre, sans silence ni solitude. Dom André n'a jamais étouffé cet appel. Il a fini par y répondre pleinement dans les dernières années de sa vie, les plus heureuses. Une grande leçon d'humble fidélité nous est ici donnée.

Ce livre peut toucher avec bonheur un large lectorat. Retraçant la vie de Dom André, il aborde, chemin faisant, bien des questions de fond qui se posèrent aux communautés et à l'Église en une période d'évolution des structures et des mentalités sans précédents. Aux moines et moniales, il rappellera l'œuvre magistrale de l'abbé – œuvre dont on souhaiterait que des rééditions la rendent plus accessible ! En tous, il réveillera la soif de la vraie prière.

*Sr Priscille,
Abbaye Notre-Dame de la Coudre*

Culture et foi. Un art de vivre au sein de la société, Joël Letellier, Préface de Mgr Pascal Wintzer, Parole et Silence, Paris, 2014, 145 pages, 15 €. Réédition 2017

Le père Joël est un bénédictin formé à l'histoire et à la patrologie et qui, après des années vouées à la formation des jeunes moines dans son monastère, a entamé et dirigé pendant une quinzaine d'années le cours du STIM (*Studium* Théologique Inter-Monastères). Il réunit ici en un livre deux études publiées il y a quelques années (en 1994 et en 2010).

Une première, d'une cinquantaine de pages, offre une méditation sur « le lieu » de la vie monastique : désert qui se peuple jusqu'à devenir une cité, une *urbs monastica*. Parcours historique et typologies variées, bibliques et patristiques, avec leurs prolongements au Moyen-Âge : cela donne une réflexion inspirée et inspirante. Le moine en apprend des choses sur son propre passé et enracinement, et l'homme du monde et de la Ville s'étonnera des contrastes bienfaisants, et du défi que représentent encore toujours aujourd'hui les monastères : ces îlots de paix, de civilité, de culture et avant tout d'une existence toute centrée sur la Valeur des valeurs, le mystère de Dieu.

La deuxième étude, qui recouvre presque les deux tiers du livre, développe quatre points complémentaires sur l'art de former des jeunes : les questions réelles (I), saint Augustin et son concept de *formatio* (II) ; ce qu'il faut éviter (III) et ce à quoi il faut veiller avant tout (IV). La belle surprise est de trouver comme pivot central et secret de toute la réflexion la pensée d'un Père de l'Église, Augustin, pour nous guider aujourd'hui en matière de formation intégrale. La richesse de l'essai est que, outre l'expérience personnelle, on y trouve une lecture avertie des anciens et des modernes ou même post-modernes. L'auteur tire littéralement de son trésor *nova et vetera*. On sera frappé par l'équilibre des prises de position, le courage et surtout la vision. Le tout dans une langue claire, souvent fort belle même. Le plaisir du texte qui fut d'abord une parole prononcée lors d'une conférence à des abbés et abbesses, est indéniable.

Quiconque doit former autrui, maître de novices ou professeur, doit s'asseoir et réfléchir, avant de construire sa tour ! On peut certes s'y lancer en improvisant, ou se dire qu'on recommence à zéro, vu les contextes nouveaux. Mais on risque de perdre bien du temps, de croire qu'on est génial en réinventant l'eau chaude, ou de partir sur des voies de garage et aboutir à des culs de sac par manque d'expérience avertie. Beaucoup de bonne littérature à ce sujet reste dispersé çà et là.

Voici un recueil contemporain bien à jour, qui aide celui qui se trouve devant sa tâche, à bien ordonner ses pensées, à nourrir ses intuitions, à éviter bon nombre d'écueils, et à centrer constamment sa démarche sur l'essentiel. Les notes nombreuses sont comme autant de portes ouvertes vers des chemins de traverse où d'autres voix, anciennes ou plus récentes, ont stimulé la réflexion de l'auteur.

Même les chevronnés dans l'enseignement apprendront ici bien des choses qui peuvent renouveler leur façon d'aborder la rencontre avec la génération montante. Nul ne lit ces pages sans se dire : il reste tout un travail à (re-)faire pour bien communiquer, bien transmettre et provoquer la bonne réflexion, tout en demeurant disponible tout au long du cheminement de ceux qu'on nous a confiés.

Centres d'études, maisons de formation, séminaires et monastères : tous tireront profit d'une lecture attentive et partagée de ces pages. On ferme le livre avec gratitude à l'adresse de l'auteur comme à celle de l'éditeur courageux de ces pages !

P. Benoît Standaert, osb

Ouvrages reçus à la Fondation

Les hôtes illustres de Solesmes, Bertrand Coudreau et Jean-Luc Gagneux, Saint-Léger Productions, 300 pages 18 €

« Capitale » internationale de l'ordre bénédictin, l'abbaye de Solesmes attire tout naturellement des visiteurs du monde entier, croyants ou non. L'aspect touristique n'est pas, non plus, à négliger. Le bâtiment ne laisse personne indifférent et le cadre, dans une

verdoyante vallée arrosée par la Sarthe, est une pure merveille. Dans ces conditions, il est tout à fait naturel d'y croiser régulièrement des personnalités de tous bords, présentes par pure curiosité, portées par une foi intense, voire déchirante, ou réellement à la recherche d'une certaine forme d'apaisement, presque thérapeutique. Leur passage a souvent été un véritable événement dans leur existence, exceptionnel au point d'être relevé par leurs biographes. Y sont passées des célébrités aussi diverses que Nougaro ou Gary Cooper, Picasso ou Albert Camus, Pompidou ou Chirac, Debussy ou Poulenc, l'impératrice d'Autriche Zita ou Anne-Aymone Giscard d'Estaing, Mauriac ou Littré, sans parler des papes Urbain II ou Jean XXIII... Ce livre porte un regard totalement différent sur ce haut lieu de la chrétienté, au-delà de la traditionnelle spiritualité, un regard profondément humain, où la psychologie joue un rôle parfois puissant.

Bertrand Coudreau, journaliste depuis 1982, a été membre du bureau national du Syndicat national des journalistes (SNJ), puis commissaire à la Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels (CCIJP), et enfin membre de la formation continue de la presse écrite au sein de l'AFDAS, spécialiste des arts et spectacles. Il est l'auteur de *72 célébrités sarthoises et Les grands destins du Prytanée*. Né à Paris, **Jean-Luc Gagneux** a passé sa jeunesse en Mayenne. Après des études de lettres à Angers et un certificat de théologie obtenu à l'Université catholique de l'Ouest, il enseigne pendant deux ans. En 1983, il devient journaliste. Il a depuis exercé cette profession à Laval, Angers, Niort et Le Mans, entre autres... À noter qu'il a vécu à Solesmes quelques années.

Confession d'un jeune moine, Oliveto Gérardin, Bayard, 2017, 400 pages, 16,90 €

« À la première aube du *xxi*^e siècle, qui était aussi l'aube de ma vie adulte, je suis devenu moine. » Par ces mots, frère Oliveto débute un témoignage spirituel qui conduit le lecteur au cœur de la vie monastique. L'auteur propose une visite originale qui part des aspects les plus extérieurs du monastère (église, réfectoire, salle capitulaire) avant d'explorer les lieux les plus intimes de la vie du moine dans sa relation avec Dieu. Cette confession interroge l'homme d'aujourd'hui sur sa propre expérience humaine et spirituelle, le met face à lui-même et l'invite à contempler, avec un regard neuf, le monde dans lequel il vit.

Le frère **Oliveto Gérardin** est moine olivétain à Maylis (Landes), monastère issu de la tradition monastique du Mont-Olivet. Né à Limoges en 1978, il poursuit des études de philosophie avant d'entrer à 22 ans à l'abbaye de Maylis. Il étudie la théologie à l'Université Saint-Anselme de Rome. Il est élu en 2014 responsable d'un groupe de formation de maîtres de formation bénédictins et cisterciens.

Voiles, Une histoire du Moyen Age à Vatican II, Nicole Pellegrin, CNRS Editions, Paris, 2017, 416 pages, 25 €

Long ou court, opaque ou diaphane, masculin ou féminin, porté serré ou flottant au vent, le voile est un objet vestimentaire malléable et familier dont, en terres chrétiennes, toutes les femmes (et occasionnellement quelques hommes) durent longtemps se parer. Pour obéir aux injonctions des Pères de l'Église et dire leur soumission à l'ordre patriarcal, mais aussi pour séduire, se distinguer, devenir adulte, se marier, entrer en religion, pleurer les morts, jouer les élégantes, travailler...

Parce que les voiles occultent et suggèrent la présence de la chair et du cheveu, ils suscitent aussi fantasmes et peurs. Parce qu'ils mettent en cadre nos visages, ils attisent les talents des plus grands artistes et la suspicion des moralistes. Parce qu'ils sont un patrimoine français, enfoui et à peine disparu, ils méritent d'être proprement envisagés.

Nicole Pellegrin est historienne et anthropologue du vêtement au CNRS. Elle travaille sur la construction du masculin et du féminin par le vêtement et s'intéresse par ailleurs aux conditions matérielles de la production intellectuelle féminine, laïque et religieuse, sous l'Ancien Régime.

Humains, jamais trop humains, Michael Davide Semeraro, Salvator, Paris, 2017, 108 pages, 12 € - Traduit de l'italien par Sylvie Garoche

Dans un monde menacé de déshumanisation, l'Évangile propose un chemin d'humanisation. Il s'offre à toute personne ayant pris conscience qu'elle valait plus qu'un simple rouage de la société de consommation. Pour illustrer cette idée, Frère Michael Davide compare notre humanité à un grand orchestre symphonique. Chacun de ses membres joue une partition unique reflétant ses talents propres. Quand tous ces dons s'harmonisent dans une respectueuse diversité, alors peut s'élever une symphonie vraiment humaine.

Le Frère Michael Davide Semeraro, moine bénédictin depuis 1983, est membre de la fraternité Koinonia de la Visitation à Rhêmes-Notre-Dame dans le Val d'Aoste. Titulaire d'un doctorat en théologie spirituelle de l'Université grégorienne de Rome, conférencier et animateur de retraites, il est l'auteur de plusieurs ouvrages de spiritualité dont, chez Salvator, *Non pas parfaits, mais heureux* (2015), *En carême avec Etty Hillesum* (2016) et *Guérir. Dix gestes de Jésus qui sauvent* (2017).

Leçons de droit canonique, Communautés – Personnes – Gouvernement, Patrick Valdrini avec Emile Kouveglo, Salvator, 2017, 524p, 28,50 €

« Les leçons de Mgr Valdrini, au travers de cette lecture du Code de droit canonique, nourries de maintes références historiques et de maints commentaires, expriment fondamentalement l'esprit de Vatican II. Elles mettent de façon évidente la place singulière de l'Église catholique dans le monde, en se référant à la notion de « peuple de Dieu ». Voilà qui éclairera autant des esprits avertis que des esprits curieux d'un texte de référence. » Philippe Levillain, membre de l'Institut.

Patrick Valdrini, né en 1947, a été ordonné prêtre pour le diocèse de Verdun en 1972. Docteur d'État en théologie (Strasbourg), spécialiste de droit canonique, il a été doyen de la Faculté de droit canonique (1984-1992) et recteur de l'Institut catholique de Paris (1992-2004). Il a été professeur de droit canonique à l'Université pontificale du Latran (2005-2017) et enseigne le droit canonique à l'Université d'État Federico II de Naples. Il a dirigé l'édition du Précis de droit canonique paru chez Dalloz. **Émile Kouveglo** est né en 1977 au Bénin. Il est ordonné prêtre en 2005 pour le diocèse de Cotonou (Bénin). Docteur en droit canonique et civil de l'Université pontificale du Latran, il y devient professeur de droit canonique.

Signes de lumière, Poèmes et photos, Frère Jean, Editions Art Sacré, 2017, 144 pages, 20 € - Edition bilingue – Traduction Anna Davidenkoff

Ce recueil poétique et photographique témoigne, par une écriture de lumière, de la foi dans le quotidien d'un moine qui demeure émerveillé par la majesté du simple. Le jardin du skite Sainte Foy se situe dans le sud de la France, dans les collines du Parc national des Cévennes. Toutes les photographies ont été prises à l'intérieur de la clôture du monastère ; elles montrent le même lieu à différents moments de la journée ou de l'année, afin de souligner que chaque instant est unique et que, pour celui qui sait regarder, chaque feuille, chaque brin d'herbe sont uniques.

Frère Jean est prêtre ; il dépend canoniquement de l'Archevêché russe en Europe occidentale dans l'obédience du Patriarcat œcuménique de Constantinople.

Editions Art Sacré, Skite Sainte Foy, 48160 Saint-Julien-des-Points
Tél. 04 66 45 42 93 – Email : skite.saintefoy@wanadoo.fr

Dans le monde mais pas du monde, Une spiritualité pour aujourd'hui, Bernard Bastian, Editions des Béatitudes, 2017, 176 pages, 13,50 € – Préface de Sœur Violaine, Prieure générale des sœurs des Fraternités monastiques de Jérusalem

Des méditations fondées sur la Parole de Dieu, destinées à tout chrétien qui désire goûter davantage à « la vie surabondante » promise par Jésus lui-même (Jn10,10). Un livre dans lequel on peut puiser, selon ses besoins, goûts ou inspirations du moment, ou en se laissant

conduire par les index biblique et thématique.

Bernard Bastian est d'abord un prédicateur. Lui, dont la colonne vertébrale a été gravement endommagée dans son enfance par une tuberculose, répète à l'envi que sa vraie colonne vertébrale c'est la Parole de Dieu ! Devenu malgré son handicap médecin puis prêtre, il est membre de la communauté du Puits de Jacob, l'une des communautés charismatiques nées dans les années 1970. Il en a été le modérateur pendant 18 ans.

Annoncer ensemble l'évangile, Les Familles spirituelles, témoins d'un nouveau visage d'Église, Bernadette Delizy, Médiapaul, 2017, 208 pages, 18 €

De plus en plus d'hommes et de femmes (laïcs, diacres et prêtres) trouvent goût et dynamisme à vouloir vivre dans le sillage de fondateurs ou fondatrices d'Instituts de Vie consacrée. Dans la proximité de religieux et religieuses, ils en viennent à former des équipes. Peu à peu, avec les Instituts de Vie consacrée, ils construisent des sortes de Familles rassemblées par une même ligne évangélique, s'entraînant pour en vivre diversément dans la société. Associés, Membres de Fraternité ou de Réseaux d'établissements, Affiliés, Coopérateurs, Tiers-Ordre, Oblats, Amis des fondateurs, etc., qui sont-ils ? Que cherchent-ils ? Que révèle leur cheminement ? Comment se situent-ils par rapport à la paroisse, à la société ? Que vivent-ils personnellement et avec d'autres ? Pourquoi ce surgissement et ce renouveau de Familles anciennes, partout dans le monde, et également dans les Églises protestantes et anglicanes ? L'auteur propose un parcours à la découverte de ces hommes et de ces femmes, à partir de leurs propres paroles.

Bernadette Delizy, théologienne, auteur d'une thèse sur le renouveau des relations entre baptisés et Instituts de Vie consacrée (Centre Sèvres, 2002), a animé de nombreuses rencontres ou formations sur ce sujet depuis 20 ans, en France, en Belgique et au Canada. Elle a également participé à la préparation de toutes les sessions sur ce même thème organisées par la Corref, dont les deux rassemblements nationaux des Familles spirituelles, à Lourdes en 2007 et 2013.

Appelés à la joie, Oser être prêtre, George Augustin, Médiapaul, 2017, 328 pages, 20 €

Les prêtres n'ont pas bonne presse aujourd'hui. Les scandales de pédophilie et le stress auquel ils sont soumis par les demandes exigeantes de leur ministère, n'aident pas toujours à dégager la lumière qui brille dans cette vocation, et la cohérence, la générosité du plus grand nombre.

Pourtant, cette « profession » est enthousiasmante, car elle garde au cœur le projet même de l'Évangile, celui d'indiquer à toute personne la plénitude de son humanité et de sa destinée spirituelle.

Le titre du livre fait écho à une expression de l'apôtre Paul dans la seconde Lettre aux Corinthiens où il se déclare « serviteur de la joie », ce qui semble paradoxal au vu des défis que Paul a dû affronter dans son ministère. Mais la beauté du ministère sacerdotal réside dans ce désir de demeurer « serviteur de la joie » même dans les contextes les plus difficiles et adverses de la vie.

George Augustin, prêtre de la Congrégation des Pallottins, est professeur de Théologie fondamentale et dogmatique auprès de l'École supérieure de philosophie et théologie de Vallendar (Allemagne), et directeur de l'Institut Kardinal Walter Kasper pour la théologie, l'œcuménisme et la spiritualité. Depuis 2008, il est Consultant auprès du Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens. Il est responsable de l'accompagnement spirituel et de la pastorale sacerdotale pour le diocèse de Rottemburg-Stuttgart.

Ouvrages signalés à la Fondation

Le monde est en feu, Collection Recherche carmélitaines, sous la direction de Jean Emmanuel de Ena et Marie-Laurent Huet, Editions du Carmel, Toulouse, 2017, 496 pages, 28 €
Organisé par l' Institut Jean de la Croix et le Studium de Notre-Dame de Vie, le colloque des 16-18 octobre 2015 a été l' occasion de marquer le 5^e centenaire de la naissance de Thérèse d'Avila. Réunissant des spécialistes de plusieurs continents, il fait le bilan des recherches thérésiennes, aussi bien en histoire, en théologie et en investigation littéraire qu'en sagesse de vie et écologie humaine. Des ateliers parallèles ont en outre permis à une vingtaine de chercheurs d' horizons très variés de partager leurs recherches dans des domaines comme la psychologie, la philosophie, l' art, l' histoire de la spiritualité et de la vie consacrée ...

Carmes déchaux de France : quatre siècles d'histoire (1617-2017), Carmel n°165, Editions du Carmel, 128 pages, 11 €
Providence divine et histoire humaine - La Province des Carmes déchaux d'Avignon (1617-2017) - Les Constitutions de 1599 - Figures marquantes du Carmel : Bernard de Saint-Joseph, Cyrien de la Nativité de la Vierge, Dominique de Saint-Joseph.

Fragments métaphysiques et mystiques, Dom Jean-Baptiste Porion, Édition établie et présentée par Nathalie Nabert, Ad Solem Editions, 80 pages, 18,90 €

Ces Fragments réunissent thématiquement une collection de propos échangés entre Dom Jean-Baptiste Porion (1899-1987) et un autre moine chartreux, recueillis sans ordre explicite au fil des ans et des dispositions intérieures. Ceux qui liront ce livre ne seront pas nécessairement chartreux, ni religieux ni même, peut-être, prédisposés au silence contemplatif ou à la prière. Ils y découvriront la hauteur d'une pensée qui ne s'est pas détournée des plus hautes sagesse : issues du temple de Delphes, des écrits taoïstes de Lao Tseu ou de Tchouang Tseu, de la mystique nuptiale des béguines ou de celle de l'Essence des Rhéno-Flamand. Cette sagesse, une et multiple à la fois, a trouvé sa croissance et son équilibre sur le fin fil de l'Absolu où l'amour de Dieu livre son éclat dans une déprise patiente et tranquille de soi : « Celui qui dit je vois, ne dit plus je veux ». C'est l'essence même de la vocation cartusienne qui est exposée ici à travers le cristal d'une intelligence exceptionnelle, douée d'un rare pouvoir d'analyse et de synthèse, érudite et passionnée et pour qui le chemin de soi à Dieu n'emprunte aucune courbe, attachée à la seule voie droite de l'oubli du monde, le regard plongé dans l'infini.

Maximilien Porion est né à Wardrecques (Pas-de-Calais) le 21 mars 1899. Il fit profession à La Valsainte le 1^{er} novembre 1925 et devint procureur général des Chartreux à Rome en 1946. Il retourna à La Valsainte en 1981, où il mourut le 4 août 1987. Il est l'auteur notamment de *Amour et Silence*.

L'enfance de Jésus, Selon Fra Angelico, Michel Feuillet, Desclée de Brouwer, 2017, 148 pages, 24,90 €

Lorsque Fra Angelico (1395-1455) prend ses pinceaux pour représenter l'enfance de Jésus, son grand art, fait de douce lumière et de fraîcheur colorée, trouve son expression la plus profonde. Il en est ainsi avec *l'Armadio de li argenti* et ses neuf scènes consacrées aux jeunes années du Christ, un chef-d'œuvre de la maturité de l'artiste. L'ensemble se lit comme une bande dessinée réaliste. Mais, à chaque épisode, le peintre transfigure le réel, donnant au récit à la fois solidité et transparence, dans une démarche de foi, celle d'un frère prêcheur accompli. L'auteur, image après image, détail après détail, analyse les formes et les couleurs, décrypte les

symboles et apporte toutes les clefs de lecture - historiques, artistiques et religieuses - pour comprendre pleinement l'enfance de Jésus à la lumière de Fra Angelico.

Michel Feuillet est Professeur Émérite des Universités (Lyon III-Jean Moulin). Il est spécialiste d'iconographie chrétienne. Son « Que sais-je ? » Lexique des symboles chrétiens est devenu un manuel de référence. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur Fra Angelico.

Commentaire de la Règle de saint Benoît, Hildemar de Corbie. Le tout premier commentaire de la Règle de saint Benoît, traduction française de Sœur Michèle-Marie Caillard osb, Préface du Père Jean-Pierre Longeat osb.

L'Art de gouverner, Vivre en frères, Obéir, une sagesse ?, Silence et ascèse, De la crainte à l'amour, La prière, Aimer la vie, les 7 premiers titres livrets sur 10 prévus, rédigés par Sœur Loyse Morard osb, Collection Regard sur la Règle de saint Benoît, Saint-Léger, 100 pages, 12 €

Soeur Loyse Morard est moniale bénédictine du monastère d'Ermeton-sur-Biert en Belgique. Licenciée en philosophie (Fribourg/Suisse) et docteur en sciences bibliques (Strasbourg), elle a été Prieure de sa communauté durant 28 ans. Elle a donné de nombreuses sessions d'initiation au Premier Testament et a commenté la Règle de saint Benoît pour ses soeurs et pour les laïcs. Elle livre ici à tous une synthèse de sa réflexion, éclairée par la Bible, en vue de son application dans la vie quotidienne.

Écoute la Règle de saint Benoît, la Règle de saint Benoît lue en intégralité par dix moines de l'abbaye Saint-Martin de Ligugé, suivie de la Vie de saint Benoît de saint Grégoire le Grand, lue par Etienne Dahler, [audiolivres](#), Saint-Léger Productions, durée : 13h30, 24 €. ■

ANNONCE

Très intéressé par la spiritualité dominicaine, je **recherche** :

- **Année Dominicaine** ou vies des Saints et illustres personnages de l'un et l'autre sexe de l'Ordre des Frères Prêcheurs de 1700 à nos jours. En 12 gros volumes (un par mois) imprimés par Édouard Vallier à Grenoble à partir de 1912.
- **La liturgie dominicaine** du P. D-A Mortier op en 9 volumes publiés par DDB à partir de 1923.

*M. Jean Pierre HEITZLER - 27 rue de la 2ème D. B. - 68320 GRUSSENHEIM
Tél. 03 89 71 68 76 (répondeur en cas d'absence) - jp.heitzler@orange.fr* ■

Si ce n'est déjà fait,

abonnez-vous sans attendre

pour recevoir, en 2018, les prochains numéros de la revue trimestrielle **Les Amis des Monastères**

En ligne sur

www.fondationdesmonasteres.org

Rubrique Publications/Revue

C'est facile, rapide et sécurisé.

Si vous préférez vous abonner ou commander par courrier

Je souhaite m'abonner me réabonner abonner un(e) ami(e)

Je choisis la formule ordinaire (25 €) la formule de soutien (40 €)

Je verse un soutien supplémentaire à la revue d'un montant de €
(pas de reçu fiscal)

Je commande le(s) numéro(s) au prix de 7 € le numéro

Je désire un numéro spécimen gratuit

Je demande l'abonnement gratuit *(une offre réservée aux communautés religieuses en difficulté).*

Nom

Prénom

Communauté religieuse

Adresse

Code postal Ville

Adresse courriel

Téléphone

Complétez le bulletin d'abonnement, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de « La Fondation des Monastères » et renvoyez le tout sous enveloppe affranchie à :

La Fondation des Monastères
14 rue Brunel - 75017 PARIS

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.
N'hésitez pas à nous contacter par mail fdm@fondationdesmonasteres.org ou par téléphone au 01 45 31 02 02.



Salle du Chapitre
de Notre-Dame de Bon Secours
Blauvac



Saint-Benoît en prière
Sculpture de Claude Michel (Seuil d'Argonne)

© Notre-Dame de Bon Secours

« Cela nous fait du bien
d'accueillir
le rêve de nos pères
pour pouvoir prophétiser
aujourd'hui et retrouver
ce qui un jour a
enflammé notre cœur.
Rêve et prophétie
ensemble.
Mémoire de la façon
dont ont rêvé nos
anciens, nos pères et
mères, et courage pour
poursuivre,
prophétiquement,
ce rêve. »

Pape François

C'est le texte choisi par la communauté
cistercienne de Blauvac pour illustrer
l'exposition *200 ans d'odyssée monastique :
du rêve à la prophétie...* installée au
monastère.